

Magazine d'informations  
de la commune de Trangé

>> *Juillet 2023*

# Trangé

*Infos*



Roseraie - Château de la Grôttre

N°10

## >> Sommaire

>> INFOS PRATIQUES p.2

>> MOT DU MAIRE p.3

>> VIE COMMUNALE : p.4

- ▶ Les informations municipales
- ▶ Les délibérations
- ▶ Le budget
- ▶ Le Sivom
- ▶ Les cérémonies patriotiques
- ▶ CCAS – Repas des anciens
- ▶ La fête de la musique
- ▶ La bibliothèque
- ▶ CityAll
- ▶ Coup de pouce numérique
- ▶ Conseils vacances
- ▶ La Maison France Services
- ▶ Le récupérateur d'eau de pluie
- ▶ Les projets en cours
- ▶ Les animaux errants
- ▶ « Flexo Soirée »

>> VIE SCOLAIRE p. 25

- ▶ Le mot du directeur
- ▶ L'APE

>> VIE ASSOCIATIVE p. 27

- ▶ Les contacts
- ▶ Le comité des fêtes
- ▶ ASLC
- ▶ Trangé Bougez
- ▶ Générations Mouvement
- ▶ Le comité de jumelage
- ▶ Trangé-Chaufour AS
- ▶ Loca Danza
- ▶ Les casse-noisettes solidaires

>> PORTRAIT p. 45

>> MOTS CROISES p. 47

## >> Infos pratiques

### Horaires d'ouverture de la mairie

Mairie de TRANGE  
1 rue de la Mairie  
72650 Trangé  
02.43.88.84.75  
mairie@trange.fr

	Matin	Après-midi
Lundi	9h - 12h	Fermé
Mardi	Fermé	14h - 18h
Jeudi	Fermé	14h - 18h
Samedi	9h - 12h	Fermé

### Accueil-Secrétariat :

Laurence HAMELIN et Marie LEVRARD

### Nos déchets

#### Déchets verts et encombrants

- > Déchets verts au lieu-dit « Les Pinardières » à Trangé
- > Déchets encombrants et spéciaux à la déchetterie du Ribay (Rouillon)

#### Composteurs

Vous désirez diminuer, mieux trier vos déchets ?  
Des composteurs sont disponibles au service propreté de LMM.  
N'hésitez plus !  
Tél : 02.43.47.47.60

### Agence postale

**Bureau de poste** : 1, rue des Jonquilles – La Milesse (72650)  
Tél : 3631 (service gratuit + prix appel)

### Transport Interurbains de la Sarthe (Aléop)

Ligne 209 : Tennie > Le Mans  
Ligne 207 : St Denis D'orques > Le Mans  
Pour connaître les horaires de passage à Trangé : des dépliants sont disponibles en Mairie et sur [aleop.paysdelaloire.fr](http://aleop.paysdelaloire.fr) / 02.43.39.90.72

### Tarifs concessions

30 ans : **140 €** 50 ans : **200 €**  
Autres tarifs sur le site de la commune : [www.trange.fr](http://www.trange.fr)

### Tarifs restaurant scolaire

- (à confirmer en Conseil municipal et selon indice INSEE)
- Enfants de Trangé : **4,35 €**
  - Enfants – Adultes hors commune et occasionnels : **6,20 €**
  - Repas spéciaux – (allergies) : **2,00 €**

### Tarifs garderie

- Par jour et par enfant, matin ou soir quelle que soit la durée : **2,30 €**
- Pour la 1/2h supplémentaire (18h-18h30) : **1,00 €**

### Location de la salle « Gaston Langevin »

Location (Caution : 1000 €)	Nombre de jours	Commune	Hors commune
Mariage, réception, soirée dansante, vin d'honneur, concours de cartes	1 jour	230 €	1 000 €
	2 jours	380 €	1 250 €
	3 jours	450 €	1 500 €
Exposition, vente et réunion	1 jour	160 €	250 €
Journée supplémentaire		70 €	150 €
Décès	1 jour	120 €	
Cuisine		70 €	
Vaisselle		90 €	

# Trangé

## Infos

## >> Mot du Maire

Trangéennes,  
Trangéens,

Ce bulletin me permet de vous informer en quelques lignes des projets dans notre commune.

Grâce aux associations qui s'investissent tout au long de l'année, à nos commerçants qui nous démontrent leur dynamisme sans faille au service de tous, à notre école et leurs dirigeants avec l'ouverture d'une 8<sup>ème</sup> classe pour septembre 2023 et, bien sûr, grâce à vous aussi chers citoyens, anciens et nouveaux, qui savez reconnaître et profiter d'une réelle qualité de vie dans notre village, bien classé par villesetvillagesouilfaitbonvivre.com, site que je vous invite à consulter. Merci donc à vous.

Tout ceci n'est pas sans problème puisque les projets de la plateforme logistique et l'élevage de canards ont entraîné l'émergence d'avis différents.

Je comprends la position de chacun, mais pour l'instant, mon rôle est d'appliquer la réglementation, c'est-à-dire de délivrer un permis de construire pour chaque projet, sachant que toutes les instances ont donné leur feu vert.

Des recours sont en cours ou à venir. Le tribunal administratif devra se prononcer sur ces deux dossiers.

Nos dossiers en cours :

- **MAM (Maison d'Assistantes Maternelles)**. L'achat du terrain est réalisé. Les demandes de subventions sont en cours. Le permis de construire sera déposé prochainement et les travaux pourront commencer dès son obtention.

- **TERRAIN DE FOOT** : Suite aux échanges avec toutes les personnes concernées pour ce dossier, un projet a été arrêté. Nous sommes dans l'attente des plans définitifs. Malgré tous les efforts pour réduire l'enveloppe financière, celle-ci a augmenté. Son montant définitif sera connu lors de l'appel d'offres. Au vu des subventions obtenues sur ce projet, le Conseil municipal a donné un avis favorable. La réalisation permettra l'aménagement du centre bourg à la place de l'ancien terrain de foot.

- **VOIRIE Impasse des bois**. Une consultation auprès d'entreprises a été effectuée mais nous avons reçu qu'un seul devis. Dès que les accords seront obtenus auprès des services de Le Mans Métropole, les travaux pourront commencer.

- **PLUVIAL** : Le bassin de rétention au lieu-dit «La Préfecture» doit être refait en urgence, car il s'est agrandi sur la propriété voisine. C'est une compétence communale, mais un avis sera demandé auprès de Le Mans Métropole.

- **ASSAINISSEMENT** : Le Mans Métropole a commencé le curage des lagunes afin de réaliser la nouvelle station d'épuration. Des marquages au sol, route du Roux et route nationale ont été réalisés en vue de créer un nouveau réseau d'assainissement.

- **Nouveau dossier : RÉNOVATION DE L'ECOLE**

Un architecte a été retenu pour étudier et chiffrer la rénovation du groupe scolaire en tenant compte des nouvelles normes écologiques. Suite à cette étude, une réflexion sera menée sur une réhabilitation ou nouvelle construction.

- **SÉCURITÉ** : Un rond-point va être réalisé sortie des Maisons Rouges à l'embranchement de la route de la Quinte. Cet aménagement est de compétence départementale.



>> Mot du Maire

Bonnes vacances à tous



## >> Numéros utiles

### URGENCES

**POMPIERS** 18  
**SAMU** 15  
**GENDARMERIE** 17

### CULTE CATHOLIQUE

**Paroisse de Rouillon :**  
 Tél. 02 43 47 80 75

### CONTACTS PRESSE

**Ouest France :**  
 Mme Dany PRAT  
 Tél. 02 43 78 08 07

### Maine Libre :

Mme Catherine CHAILLOU  
 Tél. 06 83 38 48 98

### BRIGADES DE GENDARMERIE

**La Suze sur Sarthe :** Tél. 02 43 77 31 78  
**Coulans sur Gée :** Tél. 02 43 88 82 06  
**Loué :** Tél. 02 43 88 40 29  
**Dépôt plainte en ligne :**  
[www.pre-plainte-en-ligne.gouv.fr](http://www.pre-plainte-en-ligne.gouv.fr)

### FAMILLES RURALES

**Responsable de secteur :**  
 Mme Delphine AGEORGES  
 34, rue Paul Ligneul  
 72015 Le Mans cedex 2  
 Tél. 02 43 39 75 00

### ASSISTANTE SOCIALE & PUERICULTRICE DU DEPARTEMENT

11 rue Maurice Ravel  
 72700 ALLONNES  
 Tél. : 02 43 14 33 60

### SARTHE AUTONOMIE AIDE À DOMICILE

Tél. : 02 43 74 11 10



## >> Les documents administratifs dans votre mairie

Quoi ?	Où ?	Comment ?	Combien ?	Observations
<p><b>Carte nationale d'identité</b></p> <p><b>Validité :</b>                      majeurs : 15 ans                      mineurs : 10 ans</p>	<p>Contactez les mairies habilitées :</p> <p>Allonnes : 02.43.83.42.01 - Coulaines : 02.43.74.35.35 - Conlie : 02.43.20.50.35                      Le Mans : 02.43.47.47.47 - La Bazoge : 02.43.25.40.07 - Ecommoy : 02.43.42.10.14                      La Chapelle-Saint-Aubin : 02.43.47.62.70 - Arnage : 02.43.21.10.06                      Fresnay-sur-Sarthe : 02.43.97.23.75</p> <p><b>Penser à prendre rendez-vous avant de vous déplacer</b></p>			<p>En vue de <b>simplifier les démarches</b> pour les usagers, un télé service « Prédemande CNI » est mis en place pour une première demande de CNI ou un renouvellement.</p> <p><a href="http://www.ants.gouv.fr">www.ants.gouv.fr</a></p>
<p><b>Extrait de casier judiciaire</b></p>	<p>Casier judiciaire national                      107, rue du Landreau                      BP 22406                      44324 Nantes Cedex 3</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Demande écrite précisant les nom, prénoms et filiation</li> <li>• Copie recto verso de la carte nationale d'identité</li> </ul>	<p>Fournir une enveloppe timbrée à votre nom et adresse</p>	<p>Demande en ligne : <a href="http://www.mes-demandes.com/demande-casier">www.mes-demandes.com/demande-casier</a></p>
<p><b>Inscription liste électorale</b></p>	<p>Mairie du domicile</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Carte nationale d'identité en cours de validité</li> <li>• Justificatif de domicile de -3 mois</li> </ul>	<p>Gratuit</p>	<p>Inscription toute l'année</p>
<p><b>Livret de famille (duplicata)</b></p>	<p>Mairie du domicile</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Imprimé à remplir sur place</li> <li>• Carte nationale d'identité</li> </ul>	<p>Gratuit</p>	
<p><b>Passeport biométrique</b></p>	<p>Contactez les mairies habilitées :</p> <p>Allonnes : 02.43.83.42.01 - Coulaines : 02.43.74.35.35 - Conlie : 02.43.20.50.35                      Le Mans : 02.43.47.47.47 - La Bazoge : 02.43.25.40.07 - La Chapelle-Saint-Aubin : 02.43.47.62.70                      Arnage : 02.43.21.10.06</p> <p><b>Penser à prendre rendez-vous avant de vous déplacer</b></p> <p><b>La saisie en ligne préalable est identique à celle de la Carte Nationale d'Identité</b></p>			
<p><b>Recensement militaire</b></p>	<p>Mairie du domicile</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Carte nationale d'identité en cours de validité</li> <li>• Livret de famille</li> <li>• Justificatif de domicile</li> </ul>	<p>Gratuit</p>	<p>Le mois de son 16<sup>e</sup> anniversaire</p>

# LES PRINCIPALES DÉCISIONS DE VOS ÉLUS

A retrouver sur le site [www.trange.fr](http://www.trange.fr) – Rubrique «Ma Mairie»

## EN SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 05 JUILLET 2022

### SUR INFORMATION ET PROPOSITION DE MONSIEUR LE MAIRE, LE CONSEIL MUNICIPAL APPROUVE :

- la création d'un emploi permanent d'adjoint technique à temps complet à partir du 1<sup>er</sup> août 2022 pour des missions d'entretien des bâtiments communaux, de la voirie, des espaces verts et d'équipements.
- La création d'un emploi permanent d'adjoint du patrimoine à temps non complet (16/35<sup>ème</sup>) à compter du 06 octobre 2022 pour l'organisation et la mise en œuvre de la politique documentaire, la mise en valeur des collections, accueil des publics, action culturelle, assistance à l'équipe de bénévoles.
- La création d'un emploi permanent d'adjoint technique à temps non complet (15,83/35<sup>ème</sup>), à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2022, pour l'entretien de l'école, la mairie, la bibliothèque, le restaurant scolaire et la surveillance pendant le temps périscolaire.
- Suite à ces créations la suppression des deux postes d'adjoints techniques dont un à temps complet créé le 20 mars 2018 (à compter du 1<sup>er</sup> août 2022) et un à temps non complet (16/35<sup>ème</sup>) créé le 1<sup>er</sup> janvier 2020 (à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2022).

### ADOPTION DE L'INSTRUCTION BUDGÉTAIRE ET COMPTABLE M57

Après présentation de la nouvelle instruction budgétaire et comptable M57, le conseil décide :

- d'adopter, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023, la nomenclature budgétaire et comptable M57 ;
- de préciser que la nomenclature M57 s'appliquera aux budgets suivants :
- Budget principal et budget CCAS

(Détails sur le site de la commune : [www.trange.fr](http://www.trange.fr))

## EN SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 04 OCTOBRE 2022

### TRANSFERT D'UNE COMPÉTENCE «SANTÉ» À LE MANS MÉTROPOLE

La Métropole souffre d'un déficit en termes de démographie médicale. Dans ce contexte, la mise en œuvre d'une politique de santé volontariste au niveau

de la métropole représentera un facteur d'attractivité du territoire.

(Détails sur le site de la commune : [www.trange.fr](http://www.trange.fr))

Sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil municipal autorise le transfert à Le Mans Métropole de la compétence « santé ».

### VESTIAIRE ET TERRAIN DE FOOT.

Après présentation du dossier par Monsieur le Maire, le Conseil municipal vote les décisions suivantes:

Annulation de la délibération du 3 mai 2022 concernant la société FONDASOL,

Retient pour la même mission d'étude de sol la proposition de la société GINGER,

Pour la mission de maîtrise d'œuvre, mise à jour de la proposition tenant compte de l'évolution du programme concernant l'aménagement des abords et l'extension du parking, soit 21 325 € HT au lieu de 17 500 € HT.

### CONTRÔLE DES AIRES DE JEUX ET ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

Après présentation du dossier et des divers devis par Monsieur le Maire, le Conseil municipal retient la proposition financière de SOCOTEC pour 415,00 € HT.

### SITE INTERNET ET ACQUISITION PARCELLE

À la suite du dysfonctionnement du site internet par le gestionnaire du site : ATMOSPHERE, le Conseil municipal donne son accord à la proposition d'un nouveau gestionnaire, M. Meunier, dont le devis s'élève à 583,57 € TTC.

- La commune souhaite acheter une parcelle d'une surface de 14 220m<sup>2</sup>, route de la Bruyère. L'offre de 20 000€ ayant été acceptée, le Conseil municipal donne son accord à cette acquisition.

## EN SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 06 DÉCEMBRE 2022

### MAM (MAISON D'ASSISTANTES MATERNELLES)

Après présentation par Monsieur le Maire des plans et du chiffrage (352 436 € HT) pour la réalisation de la MAM, incluant l'achat du terrain (39 000 €), le Conseil municipal donne son accord pour les demandes de subventions au niveau de l'État, de Le Mans Métropole, la région et le département. (Le détail sur le site [www.trange.fr](http://www.trange.fr)).

### GAEC DES GUIBERDIÈRES : ELEVAGE DE CANARDS

Présence du collectif « NON au projet 18000 canards à Trangé 72650 ».

Monsieur le MAIRE rappelle au Conseil que le dossier a été présenté lors de la séance du 08 novembre 2022. Avis favorable pour le permis de construire sous conditions.

Monsieur le MAIRE rappelle également que le permis de construire sera consultable dès que l'arrêté d'autorisation sera signé. Le dossier de plan d'épandage sera un document propriété GAEC et le Maire n'a pas d'avis à donner sur ce document. (Plus de détails sur le site [www.trange.fr](http://www.trange.fr))

### EN SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 10 JANVIER 2023

#### INSTALLATION CLASSÉE : SOCIÉTÉ SCCV CP FRANCE - AVIS SUR DEMANDE D'ENREGISTREMENT

M. le Maire rappelle qu'un collectif associatif s'est mis en place contre le projet consistant en la construction d'un entrepôt logistique à usage d'entrepôt (arrêté préf. du 8 novembre 2022) et permis de construire déposé le 9 juillet 2022.

Monsieur le Maire a donné un avis favorable avec des remarques listées en annexe.

Le Conseil municipal donne son accord sur la demande d'enregistrement en restant néanmoins attentif sur 4 points concernant :

Le stationnement des poids lourds et le stockage de matériaux inflammables,

L'implantation du bâtiment et la végétalisation du site

Une réunion publique est programmée le samedi 14 janvier 2023 – 14h30 à la salle polyvalente.

(Plus de détails sur le site de la commune)

#### TRANSFERT DE LA COMPÉTENCE «ÉQUIPEMENTS SPORTIFS STRUCTURANTS DE DIMENSION COMMUNAUTAIRE» ANTARÈS ET LE STADE MARIE MARVINGT

Après avoir présenté le contexte justifiant cette démarche, Monsieur le Maire présente l'ensemble des équipements existants, les conditions administratives de ce transfert, précisant que Le Mans-ville versera une dotation de compensation à Le Mans métropole. (Le détail sur le site [www.trange.fr](http://www.trange.fr))

Le conseil municipal, avec 13 voix, accepte le transfert de la compétence « Aménagement, entretien, gestion et animation des équipements sportifs structurants de dimension communautaire Antarès et le stade Marie Marvingt » à Le Mans Métropole à compter du 1er juillet 2023.

### SUPPRESSION DE POSTES

Après présentation par Monsieur le Maire, le Conseil municipal accepte la suppression à compter du 10 janvier 2023 des postes :

- Adjoint administratif, temps non complet (7,67/35<sup>ème</sup>)
- ATSEM principal 1<sup>ère</sup> classe, temps complet
- ATSEM principal 2<sup>nd</sup> classe, temps non complet (23,66/35<sup>ème</sup>)

### TABLEAU DES EFFECTIFS

Le Conseil municipal valide le tableau des effectifs 2023 présenté par Monsieur le Maire dont la liste figure sur le site de la commune.

### EN SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 14 MARS 2023

#### PRÉSENCE DU COLLECTIF « NON ENTREPÔT TRANGÉ ». MONSIEUR LE MAIRE AUTORISE LA PRISE DE PAROLE DE TROIS MEMBRES DU COLLECTIF EN PRÉCISANT QU'IL N'Y AURA PAS DE DÉBAT SUR LE DOSSIER.

Après lecture de leurs revendications, les membres du collectif se retirent et le Conseil municipal peut délibérer sur les dossiers inscrits à l'ordre du jour.

#### CONVENTIONS FOURRIÈRE CANIROUTE

Après présentation par Monsieur le Maire, le Conseil municipal accepte les conventions Caniroute concernant la fourrière animale, la capture, l'identification et l'enlèvement d'animaux.

Le détail sur les différents tarifs est à retrouver sur le site de la commune.

#### CIMETIÈRE. TARIFS DES CONCESSIONS – CAVEAUX - CAVURNES ET COLUMBARIUM

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal valide les tarifs du cimetière lesquels sont à retrouver sur le site de la commune.

#### DÉTERMINATION DES TAUX DE PROMOTION POUR LES AVANCEMENTS DE GRADE

Une délibération doit fixer ce taux pour chaque grade accessible par la voie de l'avancement de grade, à l'exception des grades relevant du cadre d'emplois des agents de police municipale.

Après présentation par Monsieur le Maire, le Conseil municipal accepte le ratio à 100 % pour tous les avancements de grade

## CONVENTION D'INSTRUCTION DES ENSEIGNES, PRÉ-ENSEIGNES ET PUBLICITÉS ENTRE LE MANS ET LMM

Le Mans Métropole propose à l'ensemble des communes de son territoire qui le souhaitent la mise à disposition gratuite de ses services pour l'instruction des enseignes, pré-enseignes et publicités, action qu'il convient de formaliser par une convention.

Le Conseil municipal décide d'approuver la convention d'instruction des enseignes, pré-enseignes et publicités entre la commune du Mans et la Communauté Urbaine Le Mans Métropole

## RÉNOVATION DU GROUPE SCOLAIRE

Suite à l'appel d'offres du 16 novembre 2022, l'analyse des 7 candidatures a été présentée à la commission d'appel d'offres le mardi 20 décembre 2022. Il est proposé de retenir le cabinet d'architectes A2a.

Le Conseil municipal valide ce choix.

Le détail de cette analyse est à retrouver sur le site de la commune.

## CONTRÔLE DES BRANCHEMENTS AU RÉSEAU EAU USÉE COLLECTIF EN CAS DE VENTE IMMOBILIÈRE

Le Conseil municipal rappelle que l'assainissement est une compétence Le Mans Métropole et indique qu'il est indispensable de réaliser ces contrôles sur place par les agents municipaux afin de connaître l'exactitude de l'installation. Le coût du contrôle sera à la charge de la commune.

Le conseil municipal décide de rendre obligatoire le contrôle des installations de collecte intérieure des eaux usées ainsi que leur raccordement au réseau public par les agents communaux.

## EN SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 4 AVRIL 2023

### CETTE SÉANCE PRINCIPALEMENT CONSACRÉE AUX BUDGETS DE LA COMMUNE EST À RETROUVER DANS SON INTÉGRALITÉ SUR LE SITE WWW.TRANGE.FR – RUBRIQUE «MA MAIRIE»

Au cours de cette séance et sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil municipal a donné son accord pour le versement d'une indemnité de 125,06 € pour le gardiennage de l'église

la non-révision des loyers des commerces et entreprise pour 2023 en raison de la hausse des coûts de l'énergie.

## EN SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 06 JUIN 2023

### LOTISSEMENT DU CLOS DU ROUX – MODIFICATION DE LA NUMÉROTATION DES RUES

Suite à la décision de supprimer les îlots A, B et C qui étaient destinés à des logements locatifs, une modification des parcelles et de leur numérotation a été nécessaire sur les côtés pairs des rues Claude Monnet et Vincent Van Gogh. Le Conseil municipal donne son accord pour attribuer la nouvelle numérotation.

### BUDGET PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES – DÉCISION MODIFICATIVE.

Suite au contrôle du budget par la trésorerie, il est nécessaire de prévoir une décision modificative concernant les panneaux photovoltaïques (détail sur le site de la commune)

Le Conseil municipal accepte la décision modificative présentée

### MAM – CONTRAT CONSTRUCTEUR – MAÎTRE D'ŒUVRE

Monsieur le Maire présente le contrat de la SARL Construction Pavillons Sarthois pour une mission de Maîtrise d'œuvre, et le montant des études complémentaires nécessaires à l'obtention du permis de construire et à la conformité du projet (le détail sur le site).

Le Conseil municipal accepte le contrat de Maîtrise d'œuvre de la SARL CPS

### RÉVISION DES LOYERS 2023

Au vu de la situation économique et dans un souci d'équité, sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil municipal donne son accord pour le maintien des loyers 2022 sur l'année 2023 concernant la société KOMILFO, 10 rue pégase, Mme GOUHIER Roman, Podologue, 1 rue des écoles et Mme Marion MENON, Esthéticienne, 16 rue de la mairie.

### CRÉATION D'UN EMPLOI PERMANENT – ADJOINT TECHNIQUE À TEMPS COMPLET

Monsieur le Maire propose au Conseil municipal la création d'un emploi d'adjoint technique à temps complet à compter du 04 août 2023 pour des travaux d'entretien.

Le Conseil municipal donne son accord pour cette création et pour la modification du tableau des emplois et des effectifs.

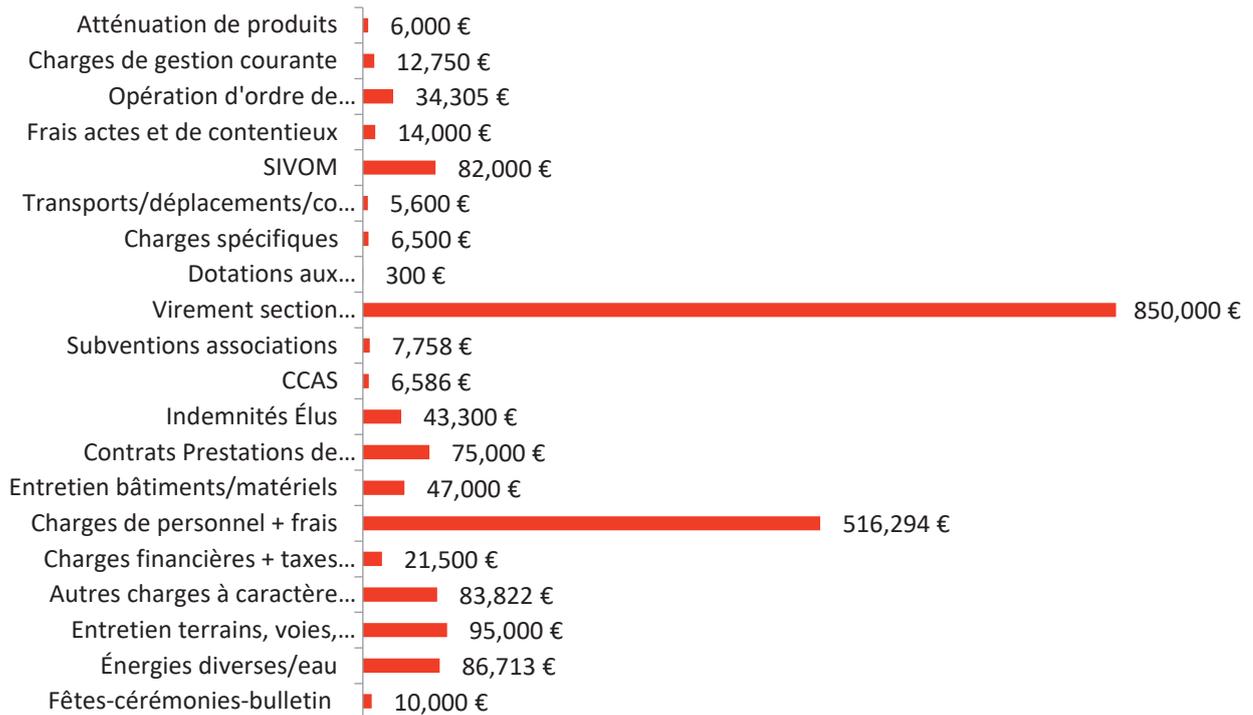
## >> Budget prévisionnel

### Fonctionnement

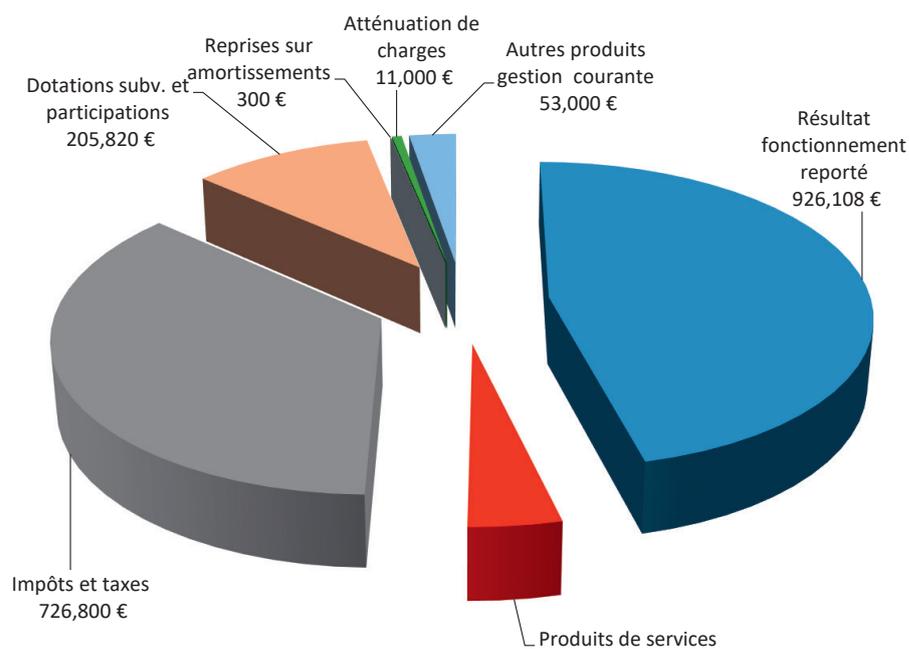
#### Budget Prévisionnel



**Dépenses : 2 004 427,52 €**



**Recettes : 2 004 427,52 €**

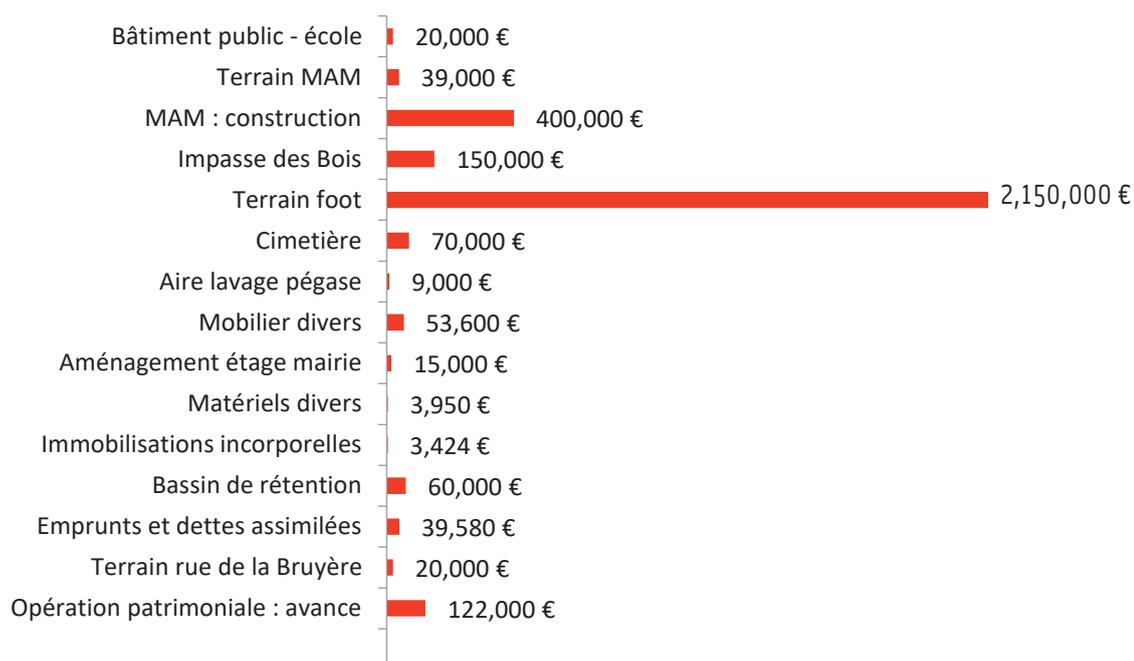


## Investissement

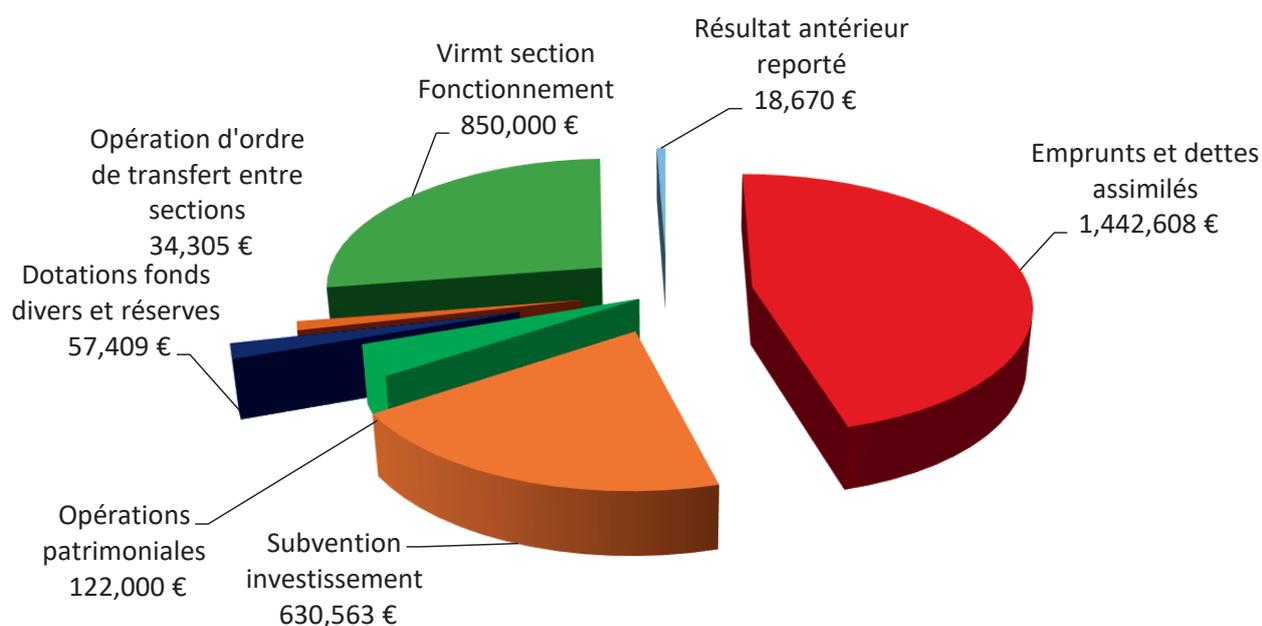
### Budget Prévisionnel



**Dépenses : 3 155 553,60 €**



**Recettes : 3 155 553,60 €**

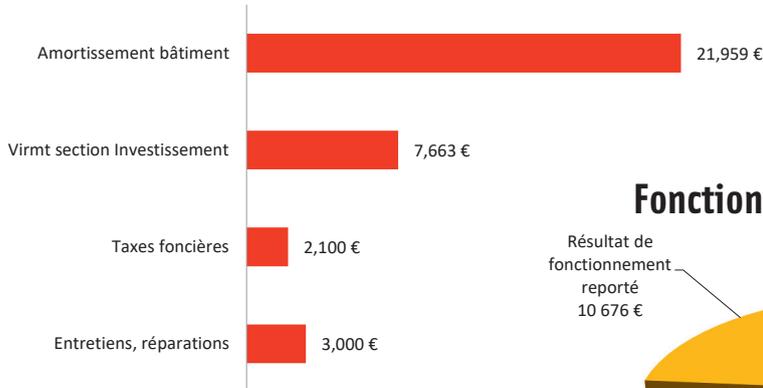




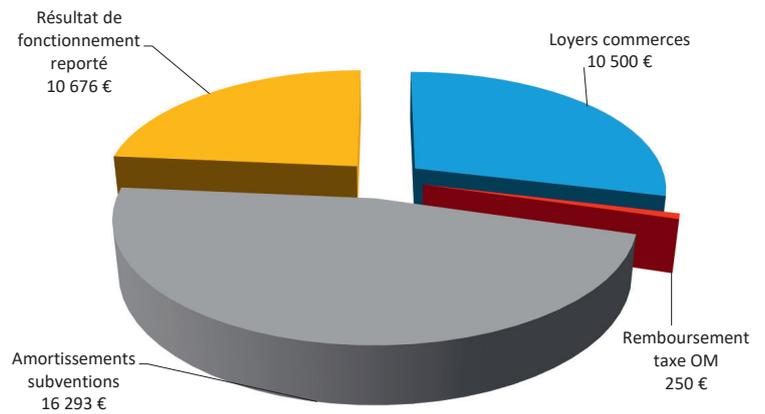
## COMMERCES

### Budget Prévisionnel

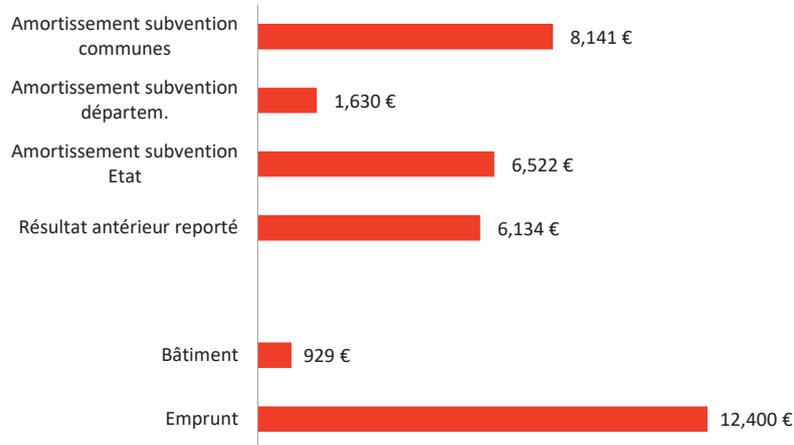
#### Fonctionnement - dépenses : 34 721,96 €



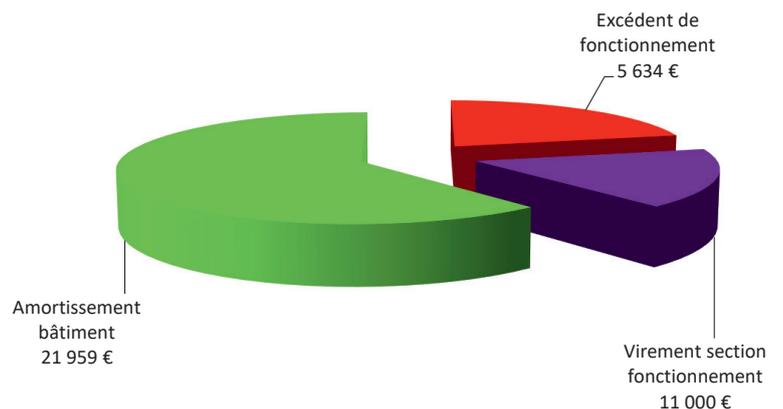
#### Fonctionnement recettes : 34 721,96 €



#### Investissement - dépenses : dépenses : 35 755,46 €



#### Investissement - recettes : 35 755,46 €



# >> Le Syndicat du Bocage Cénomans



## LE SERVICE ENFANCE

### L'Accueil de loisirs estival



L'accueil de loisirs du Bocage Cénomans ouvre ses portes du 10 au 28 juillet à l'école publique J.Y Cousteau de Pruillé le Chétif et du 31 juillet au 1<sup>er</sup> septembre dans les locaux de l'accueil périscolaire de Saint Georges du Bois.

Le programme d'activités est disponible fin juin sur le site du Bocage Cénomans : <http://syndicat-bocage-cenomans.fr/>

### Mini-camps :



Trois mini-camps sont proposés cette année :

- Du 17 au 19 juillet sur la base de loisirs de Spay : thème scientifique pour les 4-6 ans.
- Du 17 au 21 juillet sur la base de loisirs de Spay : thème sportif pour les 6-11 ans.
- Du 24 au 28 juillet sur la base de loisirs de Brûlon : thème multi-activités pour les 6-11 ans.



### Inscriptions et réservations sur l'espace familles :

### L'accueil de loisirs des mercredis

A partir de septembre 2023, le Bocage Cénomans ouvre un second accueil de loisirs des mercredis sur la commune de Chaufour Notre Dame. Il va permettre d'accueillir 16 enfants de moins de 6 ans et 12 enfants de plus de 6 ans. Il a le même fonctionnement que l'accueil situé à Saint Georges du Bois. Les inscriptions pour l'accueil de loisirs des mercredis débuteront courant juillet pour les familles résidentes du territoire du Bocage Cénomans. Il sera possible de s'inscrire sur l'ensemble de l'année scolaire 2023-2024.



### L'ACCUEIL DE LOISIRS DE L'AUTOMNE

L'accueil de loisirs des vacances d'automne ouvrira ses portes du 23 octobre au 3 novembre 2023 sur Saint Georges du Bois, de 7h45 à 18h30. Inscription et réservations sur l'espace famille à partir du 2 octobre pour les résidents.

**Le Bocage Cénomans est en recherche constante d'animateurs afin de compléter ses équipes d'animation.**

**N'hésitez pas à en parler autour de vous.**

**Des aides financières sont proposées par la CAF et le département pour la formation du Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur.**

## LE SERVICE JEUNESSE

### Adhésion

A partir du mois d'août, une adhésion est proposée pour accéder à l'ensemble des offres jeunesse du Bocage Cénomans : Activités Tickets Sports, séjour Pré-ados, séjour Neige, séjour Ados et projets de jeunes.

Cette adhésion individuelle est annuelle du mois d'août au mois de juillet de l'année suivante. Elle sera automatiquement mise en place dès la première participation du jeune, aucune démarche n'est nécessaire.

Tarif : L'adhésion sera calculée en fonction du quotient familial fourni par la famille. Il correspond à 1% du quotient familial avec un tarif minimum à 4.67€ et maximum à 20.78€.

### Tickets Sports

Les activités Tickets Sports d'été se déroulent du 21 août au 1er septembre. Les inscriptions auront lieu courant juin sur l'espace famille. Le programme fera la part belle aux activités de pleines natures : canoë, accrobranche, escalade... Les jeunes peuvent aussi proposer des activités aux animateurs !

### Chantier argent de poche

Les chantiers argent de poche seront proposés au mois de juin. Pour s'inscrire, il faut demander un dossier et postuler aux chantiers désirés dès leur sortie. Les jeunes n'ayant jamais participé à un chantier argent de poche sont prioritaires.

### Séjour Pré-ados

Le séjour pré-ado a lieu du 8 au 15 juillet pour les jeunes de 11 à 14 ans. Ils se rendront aux Sables d'Olonne pour profiter de cours de Surf, de visites des marais salants, canoë... Ce séjour est déjà complet mais nous sommes déjà prêts à recueillir les idées pour l'été 2024.

### Accompagnement de projet

Les animateurs du service jeunesse accompagnent les projets des jeunes : concert, festival de jeux vidéo, événement sportif ou culturel, découverte d'une discipline, échange culturel avec un groupe de jeunes, séjour... Pour cela, il suffit de contacter Antoine sur les différents réseaux.

Contact : Antoine,  
enfancejeunesse@bocagecenomans.org

**DES PROJETS PLEIN LA TÊTE**

VOYAGER

NOUVELLES DISCIPLINES

DANSE, PHOTO, RADIO, JEUX VIDÉO, SPORTS ...

UN CONCERT, UN FESTIVAL

MER, MONTAGNE, DÉCOUVRIR UN NOUVEAU PAYS

ORGANISER UN ÉVÈNEMENT, UNE COMPÉTITION ...

Tu as entre 11 et 17 ans, tu as envie de découvrir des activités, des événements, des nouveaux lieux... Les animateurs du Bocage Cénomans t'accompagnent dans tes projets.

**Partage tes idées avec Antoine :**

WhatsApp : 06.87.56.11.14. Instagram, Snapchat, Facebook : Antoine Bocage Cénomans

Email : enfancejeunesse@bocagecenomans.org

**Antoine BOUDIN** Responsable Enfance Jeunesse

Facebook: Antoine Bocage Cénomans  
Instagram: Antoine\_Bcg\_Cenomans  
Snapchat: Antoine Bcg\_Cénomans

Appel ou SMS : 06.87.56.11.14.  
Email : enfancejeunesse@bocagecenomans.org

Maison de l'Enfance et de la Jeunesse :  
3, Rue de Prullé  
72700 Saint-Georges-du-Bois

**Actualité du Service Jeunesse :**

Promeneurs du Net

Sorties Photo Séjours Musique Projets

QR code: ANTOINE.BCC.CENOMANS

Sport Vidéo Bricolage Radio Ados Vacances

## LE SERVICE PETITE ENFANCE



### Le Relais du Bocage

Pour clore la fin d'année, un pique-nique a eu lieu avec les enfants et les assistantes maternelles ainsi qu'une sortie au parc Spaycific zoo. Le Relais sera fermé la semaine du 15 aout.

Les jeux et rencontres reprendront mi-septembre dans la salle des fêtes de Trangé.

La réunion de rentrée pour les assistantes maternelles sera programmée début septembre pour envisager les nouveaux projets à venir.

## LE SERVICE PARENTALITÉ

### Parentalité :

Des cafés des parents auront lieu en septembre et novembre, ils seront proposés à la salle des fêtes de Fay. Toujours accompagnés de Marikka Azzam, les parents pourront lors de ces rencontres aborder des thèmes autour de l'éducation.

La p'tite parent'aise du samedi reprendra chaque premier samedi du mois à partir d'octobre, sur inscription.

Les ateliers du p'tit rat conteur seront proposés à St Georges du Bois et Trangé à partir de septembre.

De nouveaux ateliers autour de la cuisine seront proposés aux enfants à partir de 6 ans.



## >> Cérémonies patriotiques

### Cérémonie du 8 mai

En ce 8 mai 2023, date anniversaire de la victoire de 1945, Monsieur le Maire, accompagné de plusieurs élus de la commune et de la commune de Chaufour-Notre-Dame, a déposé une gerbe au monument aux Morts, au nom de tous les citoyens de Trangé.



Un message de Monsieur Sébastien Lecornu, ministre des Armées et de Madame Patricia Mirallès, secrétaire d'Etat aux Anciens Combattants et à la Mémoire, a été adressé à toutes les collectivités et associations patriotiques.

Extrait de celui-ci :

**« 8 mai 1945, il y a 78 ans : l'Allemagne nazie capitule devant les Alliés réunis à Berlin. C'est la Victoire //.**

**Après six années de guerre, l'écho de l'Armistice se répand partout sur le continent, apportant aux peuples la joie de la Libération, et la fierté d'avoir vaincu.**

**Après six années de terreur, la lumière se lève enfin sur tout un pays, révélant à la fois l'opprobre de ceux qui ont collaboré, et le courage de ceux qui ont résisté pour permettre la Victoire //**

**Ecoutons les survivants et les vétérans qui nous transmettent la mémoire de leurs compagnons, pour que leur témoignage ne disparaisse pas avec eux et qu'il inspire ceux qui s'imaginent leur liberté définitivement acquise.**

**Souvenons-nous enfin du sang versé : il fut le prix de notre liberté. Mourir pour que d'autres puissent vivre libres : c'était le prix exorbitant dont plus de 10 millions de soldats alliés se sont acquittés. Un prix qui, hier comme aujourd'hui, augmente à chaque renoncement, à chaque fois que nous oublions notre passé.**

**Au bout, le 8 mai 1945 offrit la plus grande gloire du monde aux femmes et aux hommes qui n'avaient pas cédé. La Victoire leur offrit la liberté.**

**Vive la République**

**Vive la France »**



Cette cérémonie a également fait l'objet d'une remise d'insignes de porte-drapeaux dont deux pour des récipiendaires de Chaufour-Notre-Dame et une pour un récipiendaire de Trangé : Clément Blanchet que Monsieur le Maire a ainsi pu honorer en la lui remettant.



## >> Quelques conseils

### Cérémonie du 11 novembre

Le 11 novembre 2022, date anniversaire de la victoire de 1918, la municipalité a également rendu un hommage appuyé à nos concitoyens ayant donné leur vie pour défendre notre liberté.

Cette brève cérémonie a donné lieu à un dépôt de gerbe aux monuments aux Morts par Monsieur le Maire, après un appel des noms des victimes inscrites sur celui-ci et la lecture d'un message de Monsieur Sébastien Lecornu, ministre des Armées et de Madame Patricia Mirallès, secrétaire d'Etat aux Anciens combattants et à la Mémoire.

Extrait de celui-ci :

*«La nouvelle de la Victoire se répand à la volée dans tout le pays, de clocher en clocher. L'écho du clairon vient d'annoncer la fin d'un conflit qui a éprouvé le monde et décimé les Hommes. La fureur du canon s'est enfin tue, couverte par un immense éclat de joie.*

*11 novembre 1918 : 11 heures. C'est l'Armistice.*

*Pour des millions de soldats venus du monde entier, c'est la fin de quatre années de terribles combats. Le soulagement est immense //.*

*Le sacrifice de nos poilus nous oblige, il nous rappelle que la paix a un prix, et que nous devons être désormais unis avec ceux qui étaient hier nos adversaires, car «Ce n'est qu'avec le passé qu'on fait l'avenir», écrivait Anatole France.*

*Ce souvenir, ce sont les jeunes générations qui doivent désormais s'en emparer, pour faire raviver la flamme de la mémoire de ceux qui sont morts pour la France, pour notre liberté. C'est la reconnaissance que la Nation doit à ses combattants, à ceux qui sont tombés, à ceux qui ont survécu.*

*Aux combattants d'hier et à ceux d'aujourd'hui, comme à leurs familles et ayants droit, la Nation doit continuer d'assurer réparation, reconnaissance et droit //.*

*Le monde était convaincu en 1918 que la première guerre mondiale devait être la «Der des der», la dernière des dernières. Nous savons ce qu'il advint de cet espoir, et aujourd'hui, en ce 11 novembre 2022, alors que la guerre est de retour sur notre continent, n'oublions pas le combat des Poilus pour la Paix et le sacrifice de nos soldats morts pour la France.*

*Vive la République !*

*Vive la France !>>*



## >> CCAS : le repas des "Anciens"



Après plusieurs années de «disette» en raison de la pandémie de Covid19, le CCAS qui a néanmoins distribué 240 colis de Noël en 2022, a renoué avec la tradition de convier les personnes de 66 ans et plus au traditionnel repas des « Anciens », organisé cette année le 26 mars 2023.

Des jeunes de la commune, garçons et filles que nous remercions pour leur gentillesse et leur dévouement, ont servi les 120 convives qui ont pu apprécier l'excellence du repas.

Christian Félie, humoriste et animateur, par ses sketches, chansons et histoires, a permis à l'ensemble de l'auditoire de passer une très agréable journée.

Pour 2024, nous aurons encore besoin de bénévoles. Les jeunes de la commune qui souhaiteraient faire acte de candidature pour le prochain repas des anciens, sont priés de se faire connaître à la mairie dès le mois de janvier.

**Encore un grand merci à eux.**



## >> Fête de la musique

### QUE CALOR !

Ce fut le mot d'ordre pour cette nouvelle édition de la fête de la musique !

La chaleur est d'abord étouffante, en ce début de journée. Elle enveloppe les volontaires qui montent la scène et les stands, qui décoorent et sécurisent la place de la mairie.

Il en faut de l'implication pour tant de manutention, pour précuire près de 100 kg de frites ou préparer autant de crêpes sous ces températures.

Celle que l'on perçoit au fil de la soirée. Une chaleur humaine qui émane de la convivialité du moment et du plaisir de se retrouver. Des enfants qui jouent entre eux sur la bande herbeuse, des familles installées çà et là au gré de l'ombre, des danseurs en ligne rivés sur les pas des plus aguerris, la rondeur des voix des choristes dans l'église, la générosité des groupes qui donnent tout...

Cette soirée fut aussi riche en émotion avec : « **Le chœur a ses raisons** » dirigé par Boris Bouchevreau qui nous a offert un voyage puissant, subtile et délicat, à travers les saisons et les pays ; une envolée de 8 voix presque divines dans le chœur de notre église.



Puis une jolie découverte : **Les Backsons**. Une formation qui propose des compositions en français, une tranche de vie, conviviale, fraîche et festive. Ils nous ont embarqués dans leur univers. Nous nous sommes laissés happer avec plaisir !



Des retrouvailles avec les talentueux Rio del Fuego que nous souhaitons absolument entendre à nouveau cette année. Nous apprécions leur répertoire ensoleillé, rythmé, joyeux et leur virtuosité.



Enfin, changement de style et quelle rencontre ! « **Les Wet Shirts** » est un groupe de reprise Pop Rock « **comme on les aime** » ! Une voix puissante et rocailleuse, l'équilibre entre de supers musiciens et une pêche d'enfer ! On adore !



Chaque année, nous espérons que les conditions météorologiques pourront nous permettre de tirer notre feu d'artifice. Pour cette édition, ce fut encore possible ! La municipalité souhaite vivement remercier les bénévoles de l'APE, de Trangé Bougez et du Comité des fêtes, très présents sur la manifestation et sans qui rien ne serait possible.

### Flash info 2023 sur les consos !

Il a été vendu par nos associations:

- 110 baguettes
- 105 kg de frites
- 21 kg de saucisses
- 14 kg de merguez
- 150 barbes à papa
- Une 50 de têtes maquillées
- 30 paquets de bonbons
- ... et 11 fûts de bière



## >> Bibliothèque

**Bibliothèque Municipale - 18 rue de la Mairie**  
**02.43.77.44.39 - bibliotheque.trange@orange.fr**



### Son évolution

2019	2020	2021	2022	2023 (4 mois)
394 Lecteurs actifs	309 Lecteurs actifs	274 Lecteurs actifs	428 Lecteurs actifs	374 Lecteurs actifs
63 Nouvelles inscriptions	42 Nouvelles inscriptions	77 Nouvelles inscriptions	177 Nouvelles inscriptions	61 Nouvelles inscriptions
10 096 Prêts	5 247 Prêts	6 002 Prêts	11 224 Prêts	4 321 Prêts



### L'actualité

**Un nouveau nom : "Mots passants"**, tel est le nom qui a été retenu et qui se verra affiché prochainement sur la façade de la bibliothèque. Un totem éclairé sera installé prochainement à son effigie.

### Animations :

Scolaire : Les classes ont travaillé cette année sur les contes.

Les animatrices, élèves et enseignants se retrouvent avec beaucoup d'enthousiasme

**Mardi Gras** a fait son retour, pendant les vacances d'hiver et a rencontré un joli succès.



### • Travaux :

Le projet de réaménagement des extérieurs s'est terminé avec la mise en place de cette verrière. Celle-ci, sera prochainement l'entrée principale de la bibliothèque !



### Rappel info, contact & horaires :

**Mardi** de 16h30 à 18h30

**Mercredi** de 10h à 12h et de 14h à 18h

**Samedi** de 10h30 à 12h15

**Téléphone** : 02.43.77.44.39

**Mail** : bibliotheque@trange.fr

**Site internet** : trange-pom.c3rb.org

**L'équipe de bénévoles est à la recherche de nouvelles recrues !**

**Essentiellement pour les mercredis après-midi !**

**N'hésitez pas à adresser vos candidatures directement à la bibliothèque.**

## >> CITYALL – L'application de notre commune

Outil de communication de la mairie sur les alertes et informations administratives, l'application permet aussi aux associations et au Bocage Cénomans, de vous informer sur les événements, activités et temps forts qui animent la commune et le bocage pour ses activités enfance jeunesse.



Ainsi du fil d'info aux alertes, vous avez accès à la vie de votre commune sur votre téléphone, à tout moment de la journée.



Alors que l'année passée à la même période, nous comptons 496 téléchargements, vous êtes désormais 584 abonnés à recevoir nos Push.

Vous êtes nouvel arrivant sur la commune ? Le réflexe c'est CityAll

**CITYALL**  
DÉCOUVREZ L'APPLICATION MOBILE DE VOTRE VILLE

La mairie vous informe en temps réel sur votre Smartphone

- Alertes notification
- Actualités
- Événements
- Travaux

Retrouvez toute l'information locale sur votre Smartphone !

Téléchargez gratuitement **CityAll** puis sélectionnez votre ville

Disponible sur

>> Vie communale

## >> Le conseiller numérique

Les conseillers numériques sont là pour vous... Alors n'hésitez pas !!!!!  
Tous les vendredis matin depuis août 2022 à la Mairie, de 9h à 12h, un conseiller numérique est présent sur rendez-vous ou non, pour vous aider dans toutes vos démarches en ligne ou pour vous aider à la prise en main des nouvelles technologies.



**2023**

**Coup de Pouce NUMÉRIQUE**

**Quelques exemples de demandes**

**Je ne sais pas comment créer un compte ameli.fr**

- Je viens avec un RIB et ma carte Vitale.
- Si je n'ai pas d'adresse mail le conseiller numérique m'aide à créer une adresse.
- La démarche aboutit à l'envoi des identifiants par courrier postal. Un rendez-vous suivant est pris afin de finaliser la création du compte.
- Le conseiller numérique me montre les fonctionnalités de base du compte ameli.

**On m'a offert une nouvelle tablette et je ne sais pas quoi en faire**

- Je viens avec ma tablette.
- Le conseiller numérique m'explique le rôle des icônes. Il me montre comment me connecter au WIFI.
- En fonction de mes centres d'intérêts, il me montre les usages photos, internet, carte interactive, multimédia...

**Je souhaite transférer mes photos vers mon ordinateur ou vers mon nouveau téléphone**

- J'arrive au rendez-vous avec mon matériel.
- J'expose au conseiller numérique mon problème avec plus de précisions.
- Le conseiller numérique prend en main mon appareil et m'explique au fur et à mesure.
- Il me montre comment faire pour une première photo et me demande de reproduire sous son contrôle bienveillant.
- Je repars quand la procédure est maîtrisée, un autre rendez-vous est fixé pour consolider et aborder un sujet détecté lors des discussions.

Plus d'infos sur : [www.lemansmetropole.fr/inclusion](http://www.lemansmetropole.fr/inclusion) ou auprès des structures

Des soucis pour utiliser votre ordinateur, votre tablette ou votre smartphone, les réseaux sociaux ?  
Écrire un e-mail, faire vos démarches en ligne, échanger en visioconférence, suivre la scolarité des enfants... ?  
Des conseillers numériques sont là pour vous y aider, gratuitement, sur rendez-vous.  
Les lieux et jours habituels de leur présence sont indiqués à l'intérieur de ce document.

LE MANS Métropole

## >> Quelques conseils

**règles de sécurité en vigueur**

**> Soyez prudent!**  
Pensez à votre sécurité mais aussi à celle des autres.

**Séparez-vous de vos casques audio et écouteurs**  
N'utilisez pas votre téléphone

**Vous avez jusqu'au 1<sup>er</sup> juillet 2020 pour équiper votre engin :**

- de feux de position avant et arrière
- de dispositifs rétro-réfléchissants arrière et latéraux (catadioptres)
- d'un couvercle sur sonnerie
- d'un système de freinage

**> Ne transportez pas de passager!**  
Votre engin est destiné à usage exclusivement personnel.

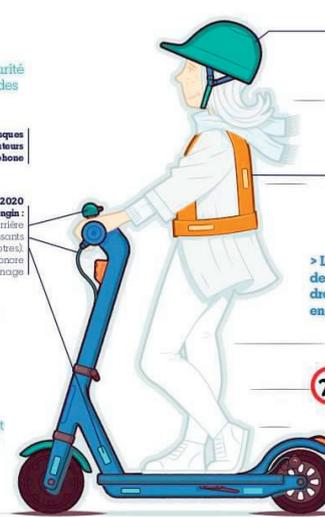
**> Le stationnement sur un trottoir n'est possible que s'il ne gêne pas la circulation des piétons.**

En agglomération ou sur les voies vertes et les pistes cyclables, le port de casque n'est pas obligatoire mais fortement recommandé.

Portez un vêtement ou un équipement rétro-réfléchissant, de nuit ou en journée lorsque la visibilité est insuffisante, et même en agglomération.

**> Les enfants de moins de 12 ans n'ont pas le droit de conduire ces engins.**

**25** Pour pouvoir circuler sur la voie publique, votre engin doit être bridé à 25km/h.\*



\* Les EDM doivent être bridés à 25km/h pour pouvoir emprunter la voie publique. Si ce n'est pas le cas, les propriétaires de ces véhicules doivent les faire régler à 25km/h. Ils sont invités à se renseigner sur la possibilité de les faire régler auprès de leur revendeur ou constructeur.

**LORSQUE VOUS ÊTES SUR LA ROUTE...**

- Vous n'avez pas le droit de circuler avec votre EDM sur les trottoirs / Ou bien vous devez le débrancher.
- En agglomération, vous devez emprunter les pistes et bandes cyclables, lorsque il y a lieu. Sinon vous pouvez circuler sur les voies limitées à 50km/h seulement.
- En dehors des villes, vous pouvez circuler sur les voies vertes et les pistes cyclables. La vitesse maximale autorisée de ces pistes vertes est limitée à 25km/h seulement.

**QUELLES SONT LES SANCTIONS PRÉVUES ?**

**Si vous ne respectez pas les règles de circulation ou si vous transportez un passager :**  
35 euros d'amende (2<sup>ème</sup> classe)

**Si vous circulez sur un trottoir sans y être autorisé ou si vous débridez l'engin :**  
135 euros d'amende (4<sup>ème</sup> classe)

**Si vous roulez avec un engin dont la vitesse maximale par construction est supérieure à 25 km/h :**  
1800 euros d'amende (5<sup>ème</sup> classe)



Nos gendarmes vous répondent  
en ligne 7J/7 - 24H/24

UN DOUTE, UNE URGENCE, APPELEZ LE **17**

**ÉQUIPEMENTS À VÉLO**

**OBLIGATOIRES**

**RECOMMANDÉS**



Contre les cambriolages, ayez les bons réflexes !

LA SÉCURITÉ PAR TOUS ET POUR TOUS



OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES

Si vous vous absentez pendant les vacances scolaires, les services de police ou de gendarmerie peuvent, à votre demande, surveiller votre domicile ou votre commerce au cours de leurs patrouilles quotidiennes. Avant votre départ, inscrivez-vous auprès de votre commissariat de police ou de votre brigade de gendarmerie.





## Contre les cambriolages, ayez les bons réflexes !



Pensez à verrouiller vos portes et fenêtres, à fermer vos volets et votre portail.



Placez en lieu sûr et éloignés des accès vos bijoux, moyens de paiement, clés de voiture. Il est conseillé de ne pas laisser d'objets de valeur visibles à travers les fenêtres.



En cas d'absence durable, votre domicile doit paraître habité. Demandez à une personne de confiance de relever votre courrier, d'ouvrir vos volets dans la journée...



Les policiers et les gendarmes sont à votre service. Demandez leur conseil, signalez tout fait suspect pouvant laisser présager la préparation ou la commission d'un cambriolage.



Une urgence, composez le 17 ou le 112.

Retrouvez plus d'informations sur [www.interieur.gouv.fr](http://www.interieur.gouv.fr)

# >> La Maison FRANCE SERVICES

## SOS J'AI BESOIN D'AIDE, NE RESTEZ PAS SEUL !

La Maison France Services à Coulaines met à votre disposition des agents pour vous aider dans vos démarches (CAF, pôle emploi, impôts...) auprès des différentes administrations.

### L'OFFRE DE SERVICE



2 agents formés



Un lieu de proximité



Mise à disposition d'outils informatiques



Accompagnement aux démarches en ligne



Aide à la réalisation de dossiers administratifs



Orientation auprès des partenaires



**Maison France Services**  
L'Oasis, 1 rue de Royan  
72190 Coulaines  
02 43 76 62 24  
france.services.mpt@gmail.com

**Horaires :**  
Lundi : 9h-13h / 14h-17h  
Mardi : 14h-17h  
Mercredi : 9h-13h  
Jeudi : 14h-19h  
Vendredi : 14h-19h



### Les partenaires



### ÊTRE PROCHE DE VOTRE QUOTIDIEN



France Services est un guichet unique permettant d'effectuer ses démarches du quotidien, tout en étant accompagné par des personnes formées et disponibles. C'est aussi un lieu d'accompagnement des personnes éloignées du numérique.

### Les Maisons Pour Tous

- ✓ Les Maisons Pour Tous, labellisées France Services, vous accueillent pour vous **informer**, vous **orienter** et vous **accompagner** lors de vos **démarches administratives** (création d'un espace personnel sur les sites administratifs, la mise en relation avec les partenaires...).
- ✓ Vous trouverez sur place **2 ordinateurs en libre accès** à votre disposition pour réaliser vos démarches en autonomie.
- ✓ **Deux animateurs** des Maisons Pour Tous sont présents pour vous accueillir au quotidien et vous accompagner dans la réalisation de vos démarches administratives. N'hésitez pas à prendre rendez-vous en amont en nous contactant par téléphone.

### À CHAQUE SITUATION INDIVIDUELLE, DES RÉPONSES ADAPTÉES

**EMPLOI**

Je m'installe dans la commune et je cherche un emploi.

Je contacte votre référent **Pôle emploi**.

J'ai besoin d'aide pour remplir un formulaire en ligne.

**NUMÉRIQUE**

Nous venons d'avoir un enfant et aimerions comprendre l'impact sur notre situation fiscale.

Je fais le lien avec votre référent **CAF** ainsi que **Pôle emploi**, la **CPAM** et la **Direction départementale des finances publiques**.

**SOCIAL**

**ACCÈS AUX DROITS**

Je fais face à un litige avec un voisin.

J'organise un rendez-vous vidéo avec votre conseil départemental de l'accès aux droits.

Je vous accompagne et vous explique comment faire.

**RETRAITE**

Je me rapproche de votre référent **CAF** ainsi que de **Pôle emploi**, la **CPAM** et la **Direction départementale des finances publiques**.

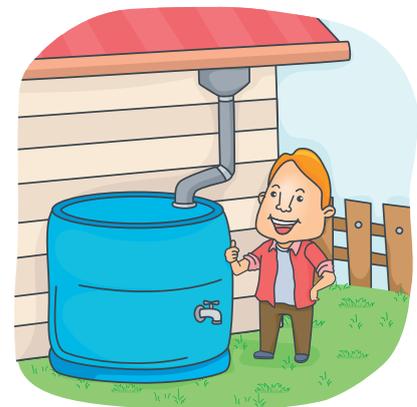
Je prépare ma retraite.

## >> Le récupérateur d'eau de pluie

### Soutien financier pour les systèmes de récupération des eaux de pluie

**Le département de la Sarthe crée une action en faveur de la gestion raisonnée de l'eau :**

- Afin de favoriser le stockage et l'utilisation de l'eau de pluie, un soutien financier est mis en place pour l'acquisition de systèmes de récupération des eaux de pluie.
- Le taux de cette aide est fixé à 30 % du coût TTC de l'acquisition, avec un plancher d'aide de 100 € et un plafond de 500 €.
- L'aide sera versée dans le respect du budget voté .



### Quelles sont les conditions d'éligibilité à remplir pour en bénéficier ?

- Être propriétaire ou locataire de son domicile en Sarthe,
- Acheter un (ou plusieurs) récupérateur(s) d'eau de pluie (aérien, enterré ou autre..) neuf de couleur opaque, d'une capacité minimale d'1 m3, dans un magasin situé sur le territoire de la Sarthe,
- Une seule aide, non renouvelable, sera accordée par foyer.

### Comment effectuer la demande d'aide ?

Dépôt du dossier au :

**DÉPARTEMENT DE LA SARTHE**  
**Service Eau et Rivières Domaniales**  
Place Aristide Briand – 72000 Le Mans  
ou par courriel : melanie.aubert@sarthe.fr



### Les pièces justificatives obligatoires pour constituer ce dossier :

- Attestation sur l'honneur complétée et signée,
- Pièce d'identité valide,
- Justificatif de domicile de moins de trois mois,
- Relevé d'identité bancaire
- Facture du récupérateur d'eau comprenant la cuve de stockage et les équipements annexes (pièces de raccordement, robinet, socle et couvercle, etc.) avec la mention acquittée,
- L'engagement écrit du pétitionnaire au respect des règlements en vigueur
- Photo du lieu où est installé le récupérateur,
- Photo du récupérateur d'eau installé et connecté avec le système de raccordement et l'autocollant du département (à demander préalablement au service instructeur).

## >> Les projets en cours...

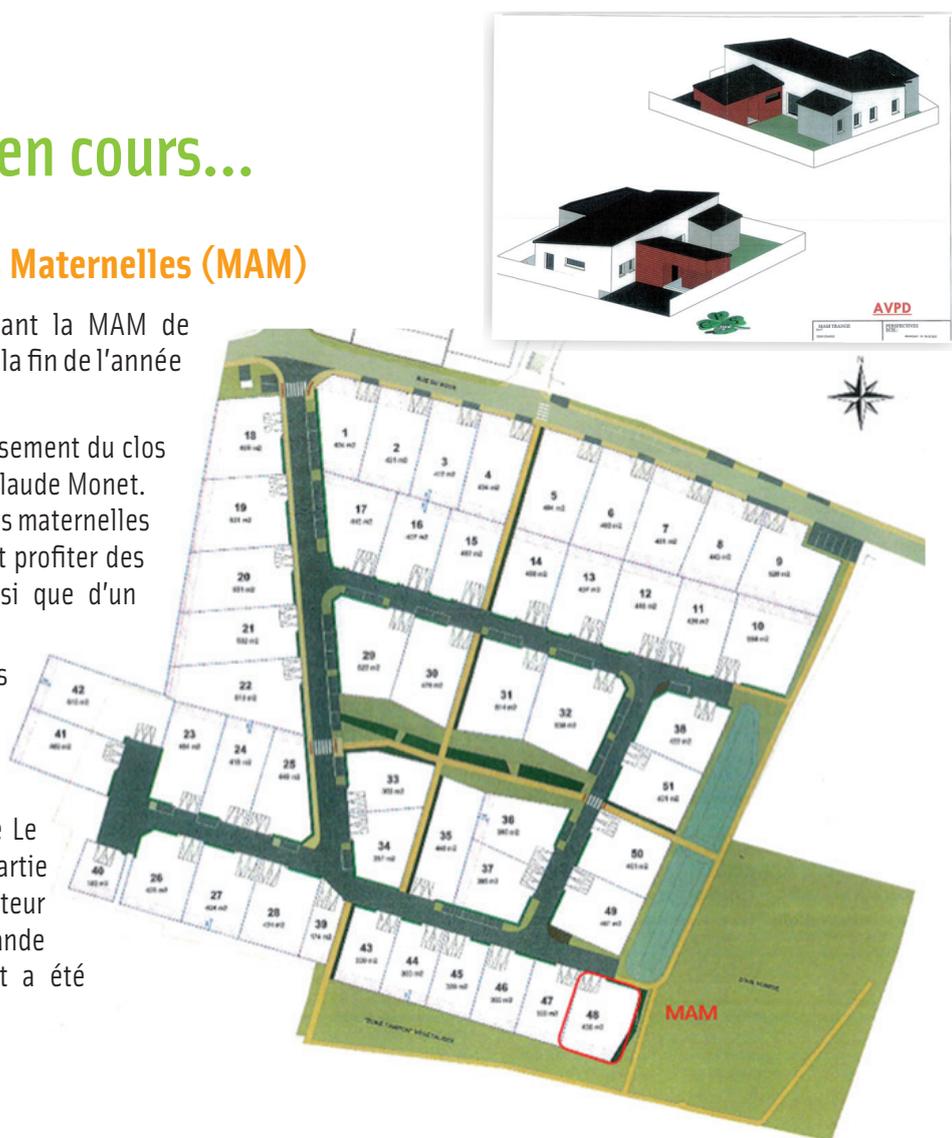
### La Maison d'Assistantes Maternelles (MAM)

Les premiers travaux concernant la MAM de Trangé devraient démarrer d'ici la fin de l'année 2023.

Celle-ci sera située dans le lotissement du clos du Roux, sur la parcelle 48, rue Claude Monet. Elle pourra accueillir 4 assistantes maternelles et 16 enfants maximum pourront profiter des 182 m<sup>2</sup> de cette structure, ainsi que d'un terrain de 438 m<sup>2</sup>.

Le coût de ce projet pour nos jeunes trangéens est estimé à 330 000€ HT pour la maison et 39 000€ HT pour le terrain.

Il est important de préciser que Le Mans Métropole finance une partie de cet espace, estimé à hauteur de 62 000 HT et qu'une demande de subvention auprès de l'Etat a été effectuée.

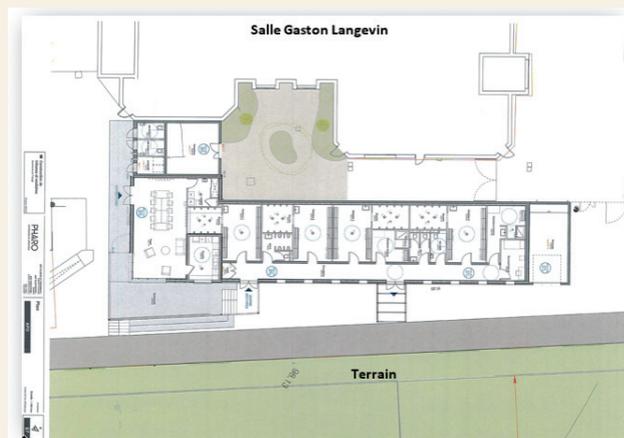


### Le stade

Le stade est un projet important pour Trangé de par sa nécessité au regard de la vétusté des équipements actuels, mais aussi pour faire évoluer notre centre bourg.

C'est un projet qui tient à cœur à bon nombre de Trangéens ainsi qu'à toute la section football.

En ce sens, une fusion des clubs de foot de Trangé-Chauffour et Degré se met en place afin de répondre à un besoin de compétitivité de notre club au niveau départemental et régional.

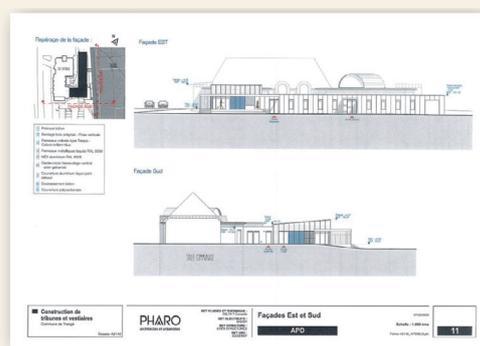


Deux cabinets d'architectes ont été missionnés pour piloter ce complexe sportif : Le cabinet «Pharo» pour la conception des vestiaires et le cabinet «Paysage Concept» pour la réalisation du terrain et des aménagements extérieurs.

L'enveloppe prévue pour ce complexe a dû être revue à la hausse suite aux périodes Covid.

Le coût global est estimé aujourd'hui à 2,4 millions €, avec une attente de subventions de divers organismes à hauteur de 1,75 million €, minimum.

C'est un projet qui avance doucement en raison de contraintes techniques. Il en est à la phase d'avant-projet définitif. Nous espérons pouvoir passer à la phase des appels d'offres d'ici la fin de l'année, et avoir ainsi une idée plus précise du coût global. Les plans joints vous donnent un aperçu de cet ambitieux projet.



## Un rond-point pour plus de sécurité

S'engager sur la RD 357, venant de la route de la Quinte, présentait un réel danger en raison d'une circulation automobile importante, dans les deux sens. Un carrefour giratoire va prochainement voir le jour. Le plan joint en précise les détails.

Cet important projet aura un coût de 700 000 TTC.



## >> Animaux errants

Nous travaillons désormais avec la société CANIROUTE, pour recevoir dans son chenil les chiens et tous les autres animaux errants de la commune : l'adhésion est de 1,40€ HT/habitant.



### Qui contacter si vous trouvez un animal ?

Tous les animaux trouvés devront être signalés en mairie et être remis à la société sur décision du Maire ou des adjoints :

**CANIROUTE**

Adresse : Beaufort, 72650 Saint Saturnin

Téléphone : 02 43 25 92 53

### Quels sont les frais pour récupérer votre animal ?

Les animaux ne seront restitués à leur propriétaire qu'après le paiement des frais suivants :

- Frais de capture : 60,98€ HT de l'heure
- Frais de garde : 12,20€ HT par jour
- Frais de restitution et d'identification : 53,36€ HT par animal.

#### Concernant les chats..



La commune les prendra en charge uniquement s'ils sont blessés, malades, s'il y a un risque sanitaire (meute de chats) ou une campagne de piégeage engagée avec un arrêté municipal.

Les animaux trouvés morts, eux, seront directement conduits à l'incinérateur agréé par la commune.

Nous comptons sur la responsabilité de chacun pour veiller sur ses animaux de compagnie mais aussi pour signaler tout animal aperçu errant dans la commune.



## >> La SETRAM



Un "Capitaine de soirée" vous accompagne  
La SETRAM a mis en place depuis 2018 un service, toujours

activé : **FLEXO SOIREE**

Il s'agit de « p'tit bus » qui les vendredi et samedi soir peuvent raccompagner à leur domicile la ou les personnes venues passer une soirée au Mans.

**Le point de départ est l'arrêt « République » situé boulevard René Levasseur. Trois horaires permettent de couvrir la plupart des sorties de spectacles, de cinéma et de restaurants : 22h30 – 23h30 et 00h30.**

Six zones sont desservies. La commune de Trangé se situe dans la zone A.

Pour tous renseignements complémentaires concernant notamment les zones desservies et les modalités d'application, consultez le site de la Setram : [www.setram.fr](http://www.setram.fr) et le site internet de la commune : [www.trange.fr](http://www.trange.fr)



## >> Le mot du directeur

L'année scolaire 2022-2023 s'achève. Comme souvent, sur une période très importante pour l'école : l'heure des bilans et des représentations !

Vendredi 23 juin, les élèves des classes de CE2-CM1 et CM1-CM2 se sont ainsi donnés en représentation devant leurs familles. Tout au long de l'année, ils avaient eu à cœur de reprendre la comédie musicale « le soldat rose ». Les autres classes auront pour leur part l'occasion de faire le spectacle lors de la fête de l'école le 1er juillet. Pour les maternelles, l'opportunité de mettre en avant l'univers des Indiens qu'ils ont découverts lors d'une sortie « aux tipis du bonheur » à Brûlon.

Parmi les autres projets de l'année, je citerai l'action des « petits scientonautes ». Cette exposition itinérante sur le thème de l'électricité est restée une semaine à Trangé. A la suite de ce temps de découverte, les classes de CP-CE1 et CE1-CE2 ont créé des jeux qu'ils présenteront lors de la fête de l'école.

Toute l'école a également participé à l'action « course contre la faim », afin de venir en aide aux familles et enfants en sous-nutrition en Afrique.

Je n'oublie pas non plus la classe verte des CE2-CM1 qui a eu lieu du 30 mai au 1er juin. L'occasion pour les élèves d'étudier la nature et de pratiquer l'équitation.

Je tiens également à mettre en avant certaines actions qui nous ont suivies tout au long de cette année et qui ont marqué les enfants.

- Deux jeunes personnes en service civique sont venues rejoindre le personnel de l'école. Leur rôle fut de proposer des activités et d'animer les temps de récréation ainsi qu'une partie de la pause méridienne ; ils ont par ailleurs très efficacement secondé les enseignants dans certains de leurs projets annuels.
- Nous avons également accueilli jusqu'à la fin du mois



d'avril une assistante de langue venant du pays de Galles. Les enfants ont apprécié ses interventions et ont découvert, grâce à elle, certains aspects culturels du monde anglophone.

- Enfin, il me faut citer le projet potager qui poursuit son développement avec l'apparition de plantations dans la cour du bas de l'école. De nombreux élèves ont à cœur de venir régulièrement entretenir ces espaces ainsi que les différentes cultures mises en place par leurs soins.

La prochaine rentrée sera marquée par l'ouverture d'une huitième classe. Avec le départ de Madame Martin (Classe de PS) et de Madame Desgranges (CP-CE1), ce seront ainsi trois nouvelles enseignantes qui viendront compléter l'équipe.

A ce jour, Madame Chiron et Madame Fixier ont été nommées et prendront respectivement en charge les élèves des classes de CP et CP-CE1.

Je vous souhaite à toutes et à tous de passer un bel été et donne rendez-vous à nos futurs élèves le lundi 4 septembre, 9h00.

Le Directeur,  
J.BENARD

Les effectifs prévisionnels pour septembre sont les suivants :

PS	M.S.	G.S.	C.P.	C.E.1.	C.E.2.	C.M.1.	C.M.2.
22	26	16	26	25	17	25	30



## >> ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES (APE)



Bonjour à toutes et à tous ! Cette nouvelle année scolaire 2022/2023 se termine avec de nouvelles actions, plein de sourires et de nouvelles têtes au sein de l'association. L'APE (Association de Parents d'Elèves) continue de grandir avec les nouveaux bénévoles. La prise de fonction de notre nouvelle présidente Omblin CADOR a été facilitée par la bonne ambiance qui règne dans l'association.

Cette année, les actions proposées ont été plus variées et nombreuses. L'action « vente de sapins » n'a pas pu se faire, notre fournisseur n'ayant plus de stock. Nous avons, en partenariat avec la mairie, distribué des sucettes, des bonbons et des cadeaux par classe.

L'action « Madeleines Bijou » vous a permis de vous régaler de gâteaux sucrés.

Nous avons lancé plusieurs actions « Pizza », permettant, en lien avec la boulangerie de notre village, de vous proposer de délicieuses pizzas plusieurs vendredis soir. Merci à la boulangerie Montanger pour leur disponibilité et l'action conjointe.

Une nouvelle action, la vente d'articles personnalisés avec les dessins de vos enfants a eu lieu. Cette action, proposée avec dessindecote.com, situé à Aubigné Racan (72), proposait des articles personnalisés (peluches, mugs, magnets, porte-clés, ...) aux couleurs du dessin de votre enfant.

Le carnaval (05/03) a animé les rues de Trangé. Le soleil était au rendez-vous et nous avons brûlé le bonhomme Carnaval en fin de cortège.

Nous avons été présents à la fête de la musique où nous avons proposé sandwiches, saucisses, frites avec des produits locaux (boulangerie Montanger et saucisses Viot) et servi quelque 400 repas ! Enfin, lors de la fête de l'école, les enfants nous ont proposé un superbe spectacle (chorale, gym, danse). Le tirage de la Tombola a eu lieu et permettait de gagner des lots comme un spa, une enceinte connectée, une tablette, des jeux d'extérieur, des cartes cadeaux...

Nous souhaitons enfin remercier l'équipe éducative et les échanges nombreux et constructifs qui nous ont permis de proposer des actions pour les enfants toute l'année. De fait, cette année encore, les sorties scolaires seront en partie financées.

Merci à vous, bénévoles, aux « anciens », aux « nouveaux » pour votre implication, votre aide, votre bonne humeur et d'être de plus en plus nombreuses et nombreux.

**Très bonnes vacances à vous toutes et tous !**

**Baptiste SAVIN, Trésorier de l'APE**



# LES CONTACTS

>> Vie associative

## ASLC

Présidente	Catherine COUTABLE	06 86 49 20 17	coutablerine@hotmail.fr
Mosaïque	Dominique LEGEAY	06 78 28 83 76	domlegeay@orange.fr
Encadrement	Agnès LEROY	06 61 52 14 74	leroyagnes53@orange.fr
Randonnée Pédestre	Alain BRIFFAULT Jean-Yves BOUVIER	06 70 73 26 86 06 60 99 80 88	Alain.briffault@orange.fr Jy-bouvier@wanadoo.fr
Marche Nordique	Michel ROTEREAU	06 31 83 20 76	rotereaumichel@yahoo.fr
Dessin Peinture	Annick TRIDON	06 34 70 70 71	dessinrange@gmail.com
Musique	Claudine BRUNEAU Françoise PRUNIER	06 63 81 19 35 06 74 00 48 07	claudinebruneau20@gmail.com francoise.prunier1@orange.fr
Atelier croquis	Annick TRIDON	06 34 70 70 71	dessinrange@gmail.com
Couture	Anne Marie MARCHAND	07 68 56 85 54	manoutrange@gmail.com
Yoga	Anne Marie MARCHAND	07 68 56 85 54	manoutrange@gmail.com
Gym - Pilates	Eliane VERON	06 27 46 04 27	elianeveron@yahoo.fr
Baby Gym	Catherine COUTABLE	06 86 49 20 17	coutablerine@hotmail.fr
Tai'Chi	Aline VOTIER	06 87 95 30 14	a.votier@orange.fr
Tennis de table	Christian DURFORT	06 42 04 51 70	aslc.tresorerie@orange.fr
Badminton	Christian DURFORT	06 42 04 51 70	aslc.tresorerie@orange.fr
Anglais	Patrick LE ROUZIC	06 75 11 85 78	patrick.lerouzig@wanadoo.fr

## Comité des fêtes

Présidente	Brigitte BLANCHET	02 43 88 85 95	joelbrigitte.blanchet@laposte.net
------------	-------------------	----------------	-----------------------------------

## Comité de Jumelage

Présidente	Josette LECOURT	06 49 70 08 85	trang-dunston.jumelage@orange.fr
------------	-----------------	----------------	----------------------------------

## Trangé Bougez

Break Dance Danse Classique Danse Modern'Jazz Renforcement Postural Zumba	Pauline CHAPERON	06 78 90 20 95	pauline.chaperon@gmail.com
---	------------------	----------------	----------------------------

## Génération mouvement

Président	Hilaire BODIN	06 31 40 58 56	hilairebodin@orange.fr
-----------	---------------	----------------	------------------------

## Trangé-Chaufour AS

Président	Stéphane GANDRILLE	06 60 87 18 44	trange.chaufour.as@gmail.com
Entraîneur principal	Antoine HERVE	06 46 14 21 17	

## APE

Président	Omblin CADOR		apetrange@gmail.com
-----------	--------------	--	---------------------

## Loca Danza

Présidente	Emilie POILVET	06 09 75 29 78 07 81 73 90 79	nmaharsi@gmail.com loca.danza72@gmail.com
------------	----------------	----------------------------------	--

# COMITÉ DES FÊTES

## Rappel des manifestations :

**23/06/22 : Fête de la musique.** Nous avons proposé des crêpes une buvette pour se restaurer et se rafraichir.

**04/09/22 : Bric-à-brac** sur le terrain de foot. Enorme succès 190 exposants.

**23/10/22 : Baby-broc** salle des fêtes Gaston Langevin.

**02/12/22 : Illumination** du village avec des nouveautés.

**04/12/22 : Marché de Noël.** Arrivée du Père Noël en Excalibur. Distribution de cadeaux. Goûter offert par le comité des fêtes aux enfants.

**23/04/23 : Baby-broc** salle des fêtes Gaston Langevin.

**01/05/23 : Marché Art'isanal** à la ferme de la Drouerie à Trangé, nous avons proposé la vente de crêpes.

Un grand MERCI à tous les bénévoles pour leur disponibilité durant toute l'année.

Bienvenue aux nouveaux membres.



## A NOTER SUR VOS AGENDAS :

**03/09/23 : Bric-à-brac sur le terrain de foot.**

<b>Réservation :</b> Mme BLANCHET	06	05	06	25	99
Mr MUSSARD	02	43	88	81	15
Mme DUTERTRE	02	43	47	63	61

**22/10/23 : Baby broc (automne/hiver)** salle des fêtes Gaston Langevin 8h30 17h.

**Inscription :** Mme BLANCHET 06 05 06 25 99

**03/12/23 : Marché de Noël** avec l'arrivée du Père Noël, distribution de cadeaux et goûter offert aux enfants.



Tous les membres du comité vous souhaitent de belles vacances ensoleillées.

**Rendez-vous le 3 septembre 2023  
pour notre bric-à-brac.**

Brigitte Blanchet  
Présidente du comité



## Association Sports Loisirs Culture TRANGE

### LE MOT DE LA PRÉSIDENTE

La saison de 2022/2023 a vu la continuité de toutes ses activités mais avec un nombre d'adhérents moins important. C'est pourquoi tous les responsables de sections et le bureau de l'ASLC se sont mobilisés pour proposer une semaine de découverte des ateliers. Nous espérons tous, que ce travail et ce dynamisme porteront leurs fruits pour les adhésions 2023/2024. Je remercie sincèrement tous les responsables de sections pour leur dévouement et leur disponibilité afin que perdure l'ASLC. Un grand merci aussi à tous les adhérents qui nous suivent depuis de nombreuses années et aux nouveaux arrivés qui apportent toute leur énergie. Je n'oublie pas les intervenants de chaque section qui savent partager leur savoir et leur allant.

Nous nous retrouverons, comme chaque année à une matinée « porte ouverte », le samedi 2 septembre 2023, à la Maison des Associations. Venez donc nombreux pour nous rencontrer.

Vous pouvez nous retrouver sur l'application CityAll, sur le site de la Mairie. N'hésitez pas à parcourir le journal de la commune où vous trouverez tous les contacts des responsables de chaque section, et bien sûr en vous déplaçant à la Mairie. En attendant, je vous souhaite de bonnes vacances, un bel été. Nous nous retrouverons en septembre.

Bien cordialement,

Catherine Coutable

Contact aux 06 86 49 20 17 et [coutablerine@hotmail.fr](mailto:coutablerine@hotmail.fr)

## >> Marche nordique

Déjà une saison qui se termine sans encombre.

L'effectif de cette année ne change pas avec 17 personnes inscrites.

Nous effectuons tous les vendredis matin un parcours de 8 à 9 km dans les bois de L'Epau à Changé.

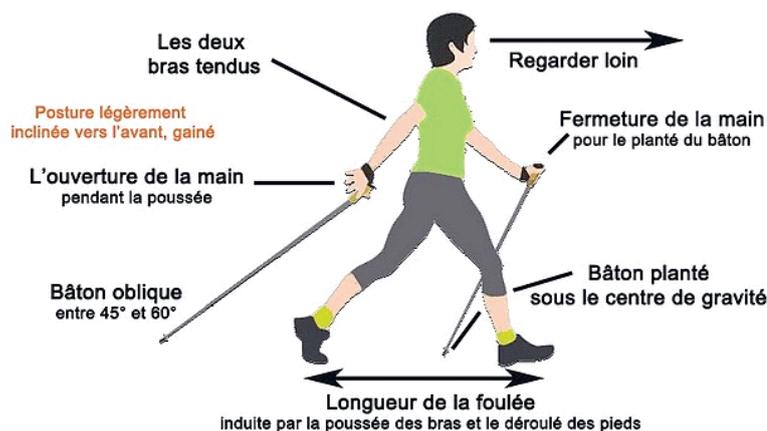
La marche nordique est un sport accessible à tous, alliant aventure pédestre et optimisation de la condition physique très recommandée par le corps médical et tout cela dans la bonne humeur.

Nous acceptons de nouvelles inscriptions à condition d'avoir déjà pratiqué la marche nordique.

Rendez-vous tous les vendredis matin 9h parking de la Maison des Associations pour un covoiturage.

La nouvelle saison débutera mi-septembre

Contact : Michel Rotereau - 06 31 83 20 76



## >> Randonnée pédestre

La section de randonnée termine sa saison dimanche 3 juillet par une journée rando à Fresnay et Saint-Léonard-des-Bois.

Nous marchons toujours l'après-midi, le mardi, le jeudi et le dimanche à partir de 13h30. Les sorties du dimanche de mai et juin se passent sur la journée avec un pique-nique

Il est prévu une sortie du 4 au 7 septembre à Perros Guirec au centre PEP Le Hadraou.

Si vous aimez la rando, venez nous rejoindre en septembre pour la prochaine saison.

Contacts : Alain Briffault - 06 70 73 26 86

Jean Yves Bouvier - 06 60 99 80 88



## >> Mosaïque

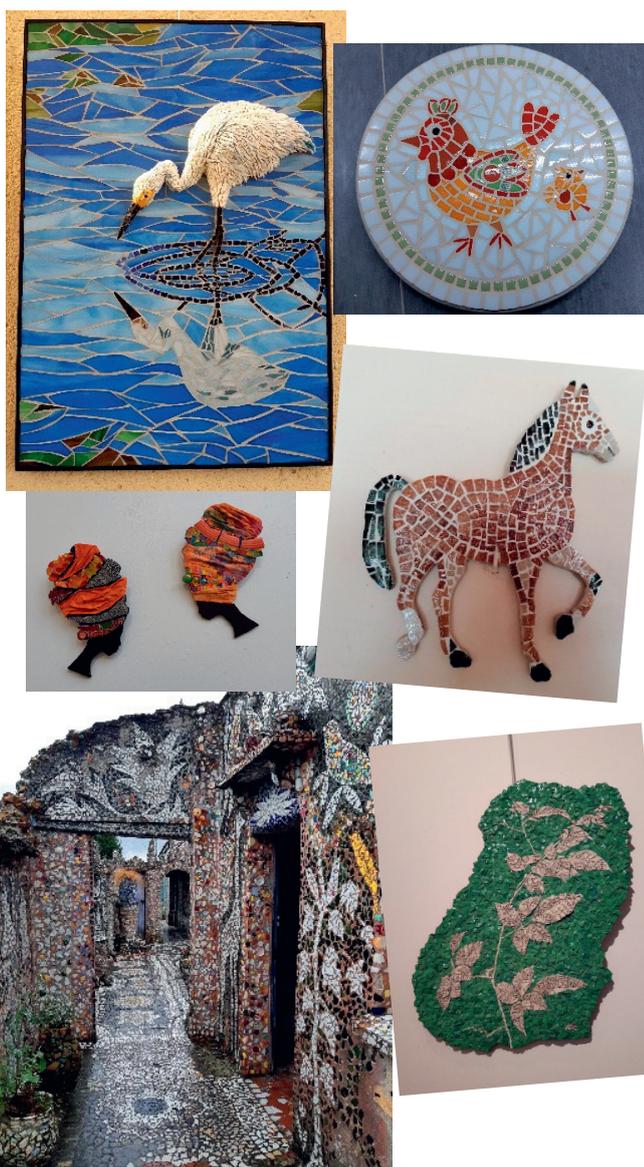
Cet art millénaire de la mosaïque est une école de patience et d'harmonie où se crée une relation entre la matière et soi-même. Dans son approche artistique, le mosaïste chemine. Comme le berger, il avance lentement, il choisit avec rigueur ses tesselles, matières et couleurs.

**Jeudi 3 novembre** fut une journée découverte à Chartres, l'oeuvre d'une vie, celle de Raymond Isidore dit Picassiette : une maison entièrement décorée de mosaïque des murs au plafond.

**Puis la 14<sup>ème</sup> édition des Rencontres Internationales de Mosaïque**

Nous nous retrouvons généralement 3 jeudis après-midi par mois, de 14h à 17h, toujours dans la bonne humeur.  
Tarif 30 € pour l'année

Profitez des vacances estivales, prenez soin de vous  
**Contact : Dominique Legeay - 06 78 28 83 76**



## >> Encadrement & Cartonnage

### Activité encadrement :

Chacun choisit son sujet à encadrer (photo, gravure, carte... ) les textures et les couleurs des papiers ainsi que les techniques d'encadrement.

### Activité cartonnage :

Fabriquer des boîtes à courrier, à mouchoirs, à bijoux et pour Noël des boîtes magiques (de différentes formes et différents formats).

Aline Maillard anime notre section avec professionnalisme en s'adaptant au rythme et au niveau de chacun. Au sein d'une même séance, les techniques diffèrent.

Tarif : 180 euros pour l'année à raison de 30 heures de cours. Des cours occasionnels peuvent être envisagés (22 € les 3wh)

### Planning 2023/2024

Reprise lundi 6 novembre de 14h à 17h

Lundi 27 novembre de 10h à 16h30

Lundi 11 décembre de 10h à 16h30

Lundi 8 janvier de 10h à 16h30

Lundi 19 février de 10h à 16h30

Lundi 11 mars de 14h à 17h

**Contact : Agnès Leroy - 06 61 52 14 74**





## >> Dessin Peinture

*Dessiner, c'est apprendre à regarder.*

### L'exposition des 13 et 14 mai 2023

Merci à la Mairie de nous permettre d'exposer à la Maison des Associations. Merci aux artistes pour leurs réalisations. Merci à Yves Molteni, l'animateur, pour savoir les accompagner. Merci à tous les visiteurs, amis, familles, proches... venus apporter leurs encouragements aux artistes, petits et grands.

Et merci à ceux qui ont participé à la publicité et à l'accrochage-décrochage. Le vernissage s'est déroulé à 16h le samedi en présence de Catherine Blanchet et Alain Lefranc qui représentaient la Mairie et de Catherine Coutable, présidente de l'ASLC.

Une jolie exposition avec de nombreux tableaux et dessins qui permet de mettre en valeur le travail effectué depuis septembre par nos artistes en herbe ou déjà affirmés. Des coups de cœur pour chacun.



>> Vie associative

### Les cours de dessin-peinture avec Yves Molteni

**AQUARELLE, PASTEL, FUSAIN, ACRYLIQUE, HUILE, GOUACHE**

Si vous n'avez jamais dessiné et que l'aventure de la couleur vous tente, si vous souhaitez découvrir ou vous perfectionner dans l'une de ces techniques, Yves saura vous accompagner. Cours d'essai possibles semaines 39 et 40.

#### Jours et horaires des cours

**Enfants +7 ans : Mercredi et Vendredi de 17h30 à 19h**

**Adultes : Mercredi 19h à 21h30**

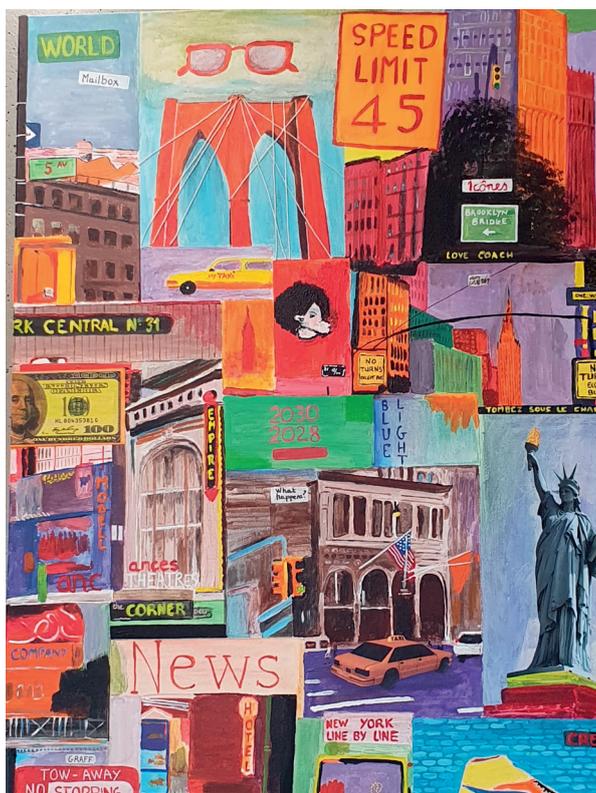
**Ados et adultes : Vendredi 19h à 21h**

En fonction des inscriptions, des modifications d'horaires, de tarifs ou de nombre de cours peuvent être nécessaires.

**Les inscriptions** se feront le samedi 02 septembre (matin) à la Maison des Associations.

Vous pouvez adresser vos demandes de renseignements ou d'inscriptions à cette adresse mail : [dessinrange@gmail.com](mailto:dessinrange@gmail.com).

Pour rappel, l'ASLC accepte les chèques vacances ANCV, les chèques collège 72, les coupons sport et les bons CAF et MSA.



Les cours reprendront la dernière semaine de septembre.

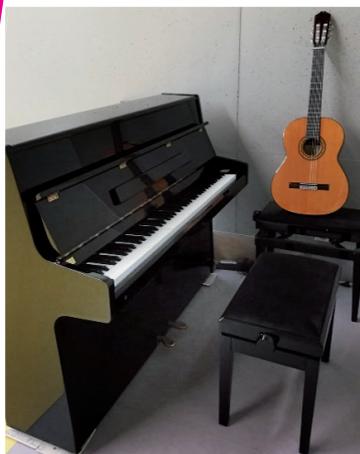
Bonnes inspirations estivales aux artistes. Bonnes vacances à tous.

Contact :  
**Annick TRIDON**  
06 34 70 70 71

## >> Musique

L'été arrive à grands pas et l'année musicale s'achève. Nous remercions vivement nos intervenants Catherine Vilmer et Philippe Messu de leur investissement. Nous vous attendons nombreux pour la reprise 2023-2024.

**Nous vous rappelons les horaires :**



- **Atelier piano** tous les lundis après-midi. (Cours individuel d'une demi-heure).
- **Atelier guitare** tous les mercredis après-midi. (Cours individuel d'une demi-heure).

La porte ouverte des associations aura lieu le 2 septembre

Les inscriptions de la section musique seront le lundi 4 septembre vers 19h30 pour une reprise des cours à partir du 11 septembre.

Passez tous un bel été dans la joie de nous retrouver à la rentrée.

**Contacts : Claudine Bruneau - 06 63 21 19 35**  
**Françoise Prunier - 06 74 00 48 07**

## >> Couture



A la rentrée de septembre, 30 couturières se partagent hebdomadairement les travaux de couture.

Nous sommes guidés par Annick, notre charmante prof, qui est toujours de bons conseils et qui a l'œil...

Le dernier trimestre, nous avons créé un sac d'été. Chacun, avec sa touche personnelle.

Chaque couturière est libre de son choix.

Ont été réalisés : vêtements adultes, robe enfant, boîte à doudous.....

L'ambiance est bon enfant.

Les cours seront assurés les jours suivants :

- **Mardi 17h30 - 20h** Rentrée le 19 septembre 2023
- **Mercredi 9h30 - 12h** Rentrée le 20 septembre 2023
- **Vendredi 14h - 16h30** Rentrée le 22 septembre 2023

**Contact : Anne-Marie - 07 68 56 85 54**

Bel été à chacun de vous

## >> Tennis de table



### Loisir ou compétition

La saison de championnat a débuté fin septembre 22 et s'est terminée le 14 mai 23. Nos 3 équipes se maintiennent en D2 en terminant à la 2° place. La D3 termine à la 4° place et la D4 termine à la 7° place.

**Pour la rentrée de septembre 2023, nous allons repartir avec ces 3 équipes en D2 et D3 et si le nombre de joueurs le permet, la 3° équipe pourra être conservée en D4 ou D5.**

Si vous êtes ancien licencié ou joueur averti et que la compétition départementale vous intéresse, venez nous rejoindre à la rentrée de septembre 2023 à partir de 20h30 mercredi 30 août.

La reprise du championnat a lieu le 24 septembre 2023 avec engagement des équipes début juillet 2023.

Si vous voulez pratiquer en loisir ce sport, venez nous voir lors de la journée des Associations samedi 2 septembre 2023 au matin

La bonne ambiance autour d'une petite balle de 40 millimètres est de rigueur.

« Une raquette, une tenue de sport et un brin de volonté suffisent pour pratiquer une activité sympa dans une salle confortable et agréable »

**Un certificat médical est obligatoire pour pratiquer le Tennis de Table.**

**Contact : Christian Durfort**

**06 42 04 51 70 ou 02 43 88 81 86**

**Bonnes Vacances à Tous**

## >> Yoga

Chaque semaine, les yogis évoluent dans cette discipline qui apporte souplesse, bien-être, détente.

Il n'y a pas de « posture de yoga » sans respiration. La respiration est la nourriture la plus fondamentale de notre système et participe à la purification de l'ensemble de l'être.

Les exercices de yoga permettent de maîtriser progressivement son énergie respiratoire et apprendre à gérer son souffle.

A la rentrée, nous retrouverons Peggy, notre sympathique prof.

**Les mardis : 9h30 - 10h15 et 11h00 - 12h15**  
**Reprise le 19 septembre 2023.**

Les séances des lundi et jeudi seront maintenues selon le nombre d'adhérents.

Inscription lors de la porte ouverte du samedi 2 septembre

**Contact : Anne-Marie - 07 68 56 85 54**

**Ayons la zen attitude....**



**Virabhadrasana**  
**Le héros**  
 Debout, une jambe en avant, genou fléchi et pied bien à plat, l'autre jambe est tendue derrière vous, tandis que les deux bras montent à la verticale.  
**Le but :** fortifier les cuisses, assouplir les épaules.  
**Le conseil du yogi :** attention, votre buste doit rester bien vertical.

## >> Badminton



L'année sportive est terminée et une bonne dizaine de joueurs et joueuses ont pratiqué le badminton en loisir dans la salle de tennis de table agréable et lumineuse par groupe de 2 ou 3 et même 4 personnes ensemble.

Pour la rentrée de septembre 2023, nous pensons pouvoir continuer de mettre à disposition la salle pour pratiquer du badminton en loisir.

Alors, si vous êtes intéressés pour venir jouer entre vous ou avec un ami (amie), nous vous attendons lors de la journée porte ouverte du 2 septembre à la Maison des Associations.

Les renseignements et inscriptions seront pris le 2 septembre et une réunion sera programmée à la mi-septembre pour établir le planning des horaires et jours afin de disposer de la salle.

« Une raquette, une tenue de sport et un brin de volonté suffisent pour pratiquer une activité sympa »

Si vous n'avez pas de raquette pour faire un essai, l'ASLC peut vous en prêter une.

**Un certificat médical est obligatoire pour pratiquer le Badminton**

Contact : Christian Durfort - 06 42 04 51 70

## >> Baby gym

Elise Bourdin accueille les enfants de 3 à 5 ans, le jeudi de 17h15 à 18h15 à la Maison des Associations. Les enfants partagent de nombreux ateliers de jeux dans lesquels Elise leur enseigne des notions de psychomotricité en utilisant des plots, des cerceaux, des ballons, des notions d'équilibre en marchant sur une poutre. Ils découvrent aussi le saut à partir d'un trampoline. C'est aussi un beau moment de vivre ensemble. Nous proposons aux enfants une séance découverte gratuite à la reprise de l'activité. La saison débutera le jeudi 05 octobre 2023 et se terminera le jeudi 30 mai 2024.

Le montant de l'adhésion pour l'année 2023/2024 sera de : 140 €. Vous aurez la possibilité de payer en 3 fois en déposant les 3 chèques à l'inscription.

Je vous souhaite un bel été et de bonnes vacances à tous.

Contact : Catherine Coutable - 06 86 49 20 17  
coutablerine@hotmail.fr



## >> Gym dynamique adultes

Section affiliée à la FFEPGV : la 1<sup>ère</sup> fédération sportive non compétitive et la 5<sup>ème</sup> fédération sportive en France



Cours : mardi de 19h15 à 20h15 (sauf pendant les vacances scolaires) : Maison des Associations  
Reprise le mardi 12 septembre jusqu'au 25 juin 2024 soit 34 heures de cours

**Tarif : 126 euros + cotisation ASLC**

ANIMATRICE : LESLIE

Avantages d'une heure de sport par semaine : maintenir la forme

- Assouplissement – Endurance – Equilibre
- Tonification musculaire
- Activité physique à la fois bonne pour le corps et pour le moral

**Décomposition d'une heure de cours tout en musique :**

- **Echauffements divers** : chorégraphie, step, danse country, petits jeux....
- **Corps de séance** : Pilates, Fitball, renforcement musculaire des cuisses, des abdominaux, des fessiers, des bras ... - cardio - ateliers - jeux d'opposition....
- **Fin de séance** : étirements, stretching, retour au calme.

Contact : Eliane Véron - 06 27 46 04 27  
elianeveron@yahoo.fr



## >> Apprendre l'anglais avec Annie !

### Annie anime nos ateliers de conversation en anglais

C'est une jeune maman, originaire de Huddersfield au Royaume-Uni. Elle travaille au service des Relations Internationales à l'université du Mans et habite Trangé. C'est la prof idéale pour les enfants, les adolescents et les adultes ! Annie est comme une amie anglaise dont on a besoin pour mieux comprendre et parler anglais. La conversation est le maître mot dans les ateliers.



### Annie propose des ateliers en binôme parent-enfant\* pour les 0/3 ans et 3/6 ans.



Elle présente la langue anglaise aux tout-petits de manière amusante et attrayante, avec des modes d'apprentissage divers, tels que la lecture d'albums, la chanson, le jeu, les activités manuelles... La présence des parents pendant les séances permet de créer un cadre rassurant pour l'enfant et de partager ensemble un moment agréable et privilégié.\*ou grand-parent, tante, oncle, parrain, marraine, assistante maternelle, etc.

### Les cours pour adolescents et adultes sont en prise directe avec les sujets du monde d'aujourd'hui :

L'environnement, la mode et les arts, la gastronomie, le Royaume-Uni, l'Europe. Les événements d'actualité sont autant de situations de discussion propices aux échanges ! Quel que soit votre niveau, vous interagissez avec les autres pour jouer, décrire, raconter et expliquer. Vous êtes comme immergés dans la langue et Annie vous apprend à avoir confiance en vous.



### Jours et horaires des ateliers :

Adultes : le mardi soir à partir du 12 septembre 2023, 19h30/20h30 et 20h30/21h30. 30 ateliers d'une heure, de septembre à juin, hors vacances scolaires.

Enfants : le mercredi matin à partir du 13 septembre 2023, 9h45/10h30 pour les 0/3ans et 10h45/11h30 pour les 4/6ans. 30 ateliers de ¾ d'heure, de septembre à juin, hors vacances scolaires.

**Lieu :** Maison des Associations à Trangé.

**Tarif :** 7€ par atelier pour le binôme parent-enfant, soit 210€ pour l'année. 6,50€ par atelier pour 1 adulte, soit 195€ pour l'année. Possibilité de payer en 3 fois avec remise de 3 chèques à l'inscription.

### Renseignements et Inscription :

Via Instagram : [english\\_in\\_trange](https://www.instagram.com/english_in_trange)  
(flashez le QR code ci-contre)



Via Facebook : English in Trangé  
Par mail : [patrick.lerouzig@wanadoo.fr](mailto:patrick.lerouzig@wanadoo.fr)  
Par téléphone : 06 75 11 85 78

**Venez nous rencontrer et bénéficiez du premier cours gratuit pour vous faire une idée !**

## >> Pilates

Le Pilates est une méthode de renforcement des muscles profonds, responsables de la posture et tout autour de la colonne vertébrale (abdominaux, plancher pelvien et les muscles du dos).

Le Pilates est aussi une discipline permettant d'améliorer la conscience de son corps, de sa force et de ses limites pour mieux s'en servir.

**La Respiration :** Elle est spécifique. C'est une respiration latérale thoracique qui permet de mieux utiliser les poumons (inspiration par le nez, expiration par la bouche).

**La Concentration :** Il faut prendre entièrement conscience de chaque mouvement et de son exécution pour une qualité optimale de chaque exercice.

**Le Centrage :** Tous les mouvements doivent partir du centre énergétique du corps, de la sangle abdominale.

**Le Contrôle :** Il faut contrôler chaque mouvement en y associant la respiration et l'esprit. Il faut être pleinement conscient de son corps pour en contrôler chaque posture, chaque geste et pour le ressentir profondément.

**La Fluidité :** Les mouvements sont fluides et effectués avec une certaine grâce pour apporter tout l'équilibre à l'harmonie attendue par ces exercices.

**La Précision :** Il faut rechercher la qualité d'exécution du mouvement et non la quantité. Les gestes effectués doivent être étudiés de façon minutieuse pour que ceux-ci aient une réelle influence sur votre musculature.

**Les cours de Pilates s'adressent à tout le monde** car les exercices, s'ils sont exigeants, ne sont ni violents, ni traumatisants pour le corps. Ainsi, les femmes et les hommes, sportifs ou non, les personnes âgées, blessées ou en convalescence, les individus stressés, fatigués, souffrants de raideur, les femmes enceintes ou qui viennent d'accoucher peuvent pratiquer le Pilates. Cette méthode est progressive (en cas de doute, n'hésitez pas à demander l'avis d'un professionnel de santé) et les exercices peuvent être adaptés en fonction du niveau, des besoins de chacun, et des pathologies éventuelles.

### ANIMATRICE : LESLIE

Reprise des cours le lundi 2 octobre jusqu'au 15 avril  
soit 22 heures de cours - Maison des Associations

Horaire : 12 à 13 heures

Tarif : 95 euros

Création d'un nouveau cours : le vendredi 6 octobre  
jusqu'au 19 avril soit 23 heures de cours

Horaire : 13h30 à 14h30

Tarif : 95 euros

Condition : 14 personnes

Contact : Eliane Véron : 06 27 46 04 27

elianeveron@yahoo.fr



## >> Tai-chi



Le tai-chi-chuan est une discipline corporelle chinoise conçue pour l'autodéfense et la méditation qui incorpore la dimension des arts martiaux et technique de santé.

C'est une boxe de l'éternelle jeunesse, activité douce pour les articulations et recommandée pour la mémoire, renforce les ligaments, la souplesse, la coordination, l'équilibre, aide la circulation du sang et accroît le volume pulmonaire par une respiration ventrale, et par conséquent, à maintenir une bonne santé physique et mentale.

Les cours ont lieu le jeudi de 20h30 à 21h 45 à la salle de la Maison des Associations,

A ce jour la date de reprise reste à confirmer.

Nous vous attendons à porte ouverte Maison des Associations samedi 2 septembre de 9 h à 12h30 (renseignements & inscriptions)

**Venez nous rencontrer et bénéficiez du premier cours gratuit de découverte.**

Bonnes Vacances à tous.

Contact : Aline VOTIER 06 87 95 30 14

## TRANGÉ BOUGEZ

Une nouvelle saison sportive s'achève pour l'association Trangé Bougez !

A Trangé ça bouge!!! Que ce soit par les activités sportives proposées ou par les manifestations organisées tout au long de l'année, nous avons à cœur de faire vivre notre commune avec dynamisme et bonne humeur!

Grâce aux différentes manifestations organisées tout au long de l'année, nous pouvons pérenniser nos activités que vous êtes de plus en plus nombreux à solliciter!

Ainsi, nous nous sommes retrouvés en octobre pour un vide-dressing, suivi de la bourse aux jouets fin novembre et d'une journée Escape Game en janvier qui a rencontré un vif succès!

C'est avec plaisir que nous vous proposerons différentes manifestations la saison prochaine. Nous vous invitons à suivre régulièrement les informations sur le panneau d'affichage de la commune ou sur la page Facebook de l'association Trangé Bougez. INSCRIPTIONS - RENSEIGNEMENTS : 07. 81.57.15.56

**VIDE DRESSING  
ET  
BOURSE  
AUX  
JOUETS-  
LIVRES**



Journée escape game

SCENARIOS : « Fort du Maine » et « Sauvez la sorcellerie »

>> Zumba

C'est une très belle saison qui s'achève pour notre professeur ALINE et les adhérentes.

C'est un réel plaisir de se retrouver chaque semaine pour danser, se dépenser, brûler des calories dans la bonne humeur.

Une Zumba Party FLUO a également permis à des personnes non initiées de découvrir cette activité. Merci à Aline et Romane

**Pour rappel : La Zumba est un mélange de rythmes latins, d'entraînements physiques et de danses. Cette grande fusion permet d'aboutir à une discipline vraiment différente pour rester en forme en se faisant plaisir !!**

**Si vous aussi vous souhaitez :**

- > brûler des calories
- > tonifier son corps
- > prendre du plaisir
- > combattre le stress
- > améliorer votre coordination, votre équilibre





Rejoignez-nous dès septembre :

Le MERCREDI de 18h30 à 19h30  
et le JEUDI de 19h45 à 20h45

Renseignements :

Pauline - 06 78 90 20 95

## >> Cours de RENFORCEMENT POSTURAL (PILATES) :

C'est avec beaucoup d'enthousiasme et dans la bonne humeur que les élèves ont pu découvrir cette année les bienfaits du renforcement postural (pilates) avec ALINE.



Le pilates est un travail en douceur des muscles profonds pour améliorer sa posture.

Cette méthode est adaptée à tous les publics et généralement appréciée des personnes souhaitant renforcer leur système musculaire grâce à des exercices spécifiques qui aideront à réaliser les mouvements de la vie quotidienne de façon fluide et équilibrée.



### LES BIENFAITS DE CETTE ACTIVITÉ :

#### Réduit les douleurs dorsales

Grâce aux exercices de gainage, le renforcement postural permet de réduire de nombreuses douleurs dorsales

#### Améliore votre santé

Grâce au travail des muscles profonds et posturaux, votre corps gagne en équilibre et en harmonie. Cela participe à l'amélioration de votre santé

#### Augmente le bien-être quotidien

Cette activité vous permet de réduire les tensions, ce qui favorise votre bien-être quotidien

LA méthode qui tonifie la respiration et la circulation, stimule les muscles et la colonne vertébrale ET inonde le corps entier de bonnes sensations

### REJOIGNEZ-NOUS !

**OUVERT à tous : Cours le MERCREDI de 19h30 à 20h30  
ET le JEUDI DE 18h45 à 19h45**

## >> Danse

### Danse MODERN'JAZZ

La saison 2022-2023 s'est achevée après deux représentations, le vendredi 02 et le samedi 3 juin. Les élèves et le public ont pu voyager à travers la poésie de Saint Exupéry. En effet, c'est avec Le Petit Prince que nous vous avons embarqués avec nous, vers les étoiles... Un week-end riche en émotion et en passion.

De très beaux moments partagés autour de chorégraphies bien orchestrées.

Merci à tous les élèves pour leur énergie, leur détermination et leur travail tout au long de l'année.

Merci à notre professeur Laureline, de nous avoir préparé un si beau spectacle et de nous pousser à donner le meilleur de nous-même.

Merci à tous les bénévoles présents avant, pendant et après ... une vraie fourmilière nécessaire au bon déroulement de ces deux jours intenses!!!

**Merci aux parents, amis, familles d'avoir été si nombreux à partager notre voyage!**

#### **BRAVO A TOUS!**

Au cours de la saison, deux groupes de danseuses ont également participé (Ados et

Adultes) aux rencontres chorégraphiques de MAMERS le 29 janvier et LA FLECHE le 19 mars. Une très belle expérience pour nos élèves !



### Cours de danse MODERN'JAZZ : LE MARDI et LE MERCREDI

Horaires en fonction des âges

**VOIR TABLEAU A** à partir de 5 ans, accessible à tous et à toutes, sans niveaux prérequis.



### Danse CLASSIQUE

Pour la deuxième année, vous avez pu admirer nos jolies ballerines. Des chorégraphies remplies de grâce et d'élégance.

Bravo aux élèves pour leur travail intense et rigoureux.

Pour la saison 2023-2024, plusieurs cours de classique vont être proposés afin de permettre à chaque élève de trouver sa place : de débutant à plus expérimenté sur pointes.

Les adultes vous êtes les bienvenus !

Ouvert à tous à partir de 7 ans

Cours de danse MODERN'JAZZ : LE MARDI et LE MERCREDI

Horaires en fonction des âges

**VOIR TABLEAU A** à partir de 5 ans, accessible à tous et à toutes, sans niveaux prérequis.

#### **Cours LE MERCREDI**

10h30 - 11h30 > DANSE CLASSIQUE 1 (débutant - moyen)

13h-14h > CLASSIQUE 3 (pointes + 12 ans et adultes)

14h-15h --> CLASSIQUE 2 (moyen - intermédiaires)



## Cours de BREAK DANCE :

Encadré par PAUL, membre du Crew Team Legiteam Obstruction et champion de France de Breaking 2022, nous proposons des séances de breaking pour les enfants à partir de 8 ans

Bravo à tous les élèves pour votre travail durant cette saison!

Le breaking a fait son apparition au programme des Jeux Olympiques de la Jeunesse de Buenos Aires en 2018. Après le grand succès rencontré par la discipline lors de cette manifestation, c'est à l'occasion des Jeux de Paris 2024 que le breaking entrera encore un peu plus dans le monde de l'Olympisme.

Il s'inscrira cette fois, au programme des Jeux Olympiques, en tant que sport additionnel en compagnie du surf, du skateboard et de l'escalade.

**REJOIGNEZ-NOUS LE LUNDI DE 18H À 19H.**



>> Vie associative

## RECAPITULATIF DE NOS ACTIVITES HEBDOMADAIRES

*Ce planning est susceptible d'évoluer en fonction des inscriptions  
(Si un créneau horaire est bloquant pour vous n'hésitez pas à nous contacter)*

<b>LUNDI</b>	<b>HIP HOP / BREAK DANCE</b>	18H – 19H	A partir de 8 ans
<b>MARDI</b>	<b>DANSE MODERN' JAZZ</b>	17H30 – 19H	Enfants nés en 2009-2010-2011
		19H – 20H30	Adultes 1 (avancés)
		20H30 – 22H	Ad Adultes 2 (débutants intermédiaires)
<b>MERCREDI</b>	<b>DANSE MODERN' JAZZ</b>	9h45 – 10H30	Enfants nés en 2018-2017
		11h30-12h30	Enfants nés en 2016
		15h-16h	Enfants nés en 2014-2015
		16h30-17h30	Enfants nés en 2013-2012
		17h30-19h	Enfants nés en 2008-2007
		19H – 20H30	Avancés
	<b>DANSE CLASSIQUE 1</b>	10h30-11h30	A partir de 6 ans
	<b>DANSE CLASSIQUE 2</b>	14h-15h	A partir de 6 ans
	<b>DANSE CLASSIQUE 3</b>	13h-14h	A partir de 6 ans
	<b>ZUMBA</b>	18H30 – 19H30	Adultes
<b>RENFORCEMENT POSTURAL (PILATE)</b>	19H30 – 20H30	Adultes	
<b>JEUDI</b>	<b>RENFORCEMENT POSTURAL (PILATE)</b>	18h45 – 19h45	Adultes
	<b>ZUMBA</b>	19H45 – 20H45	Adultes

## INSCRIPTIONS AUX ACTIVITES

**LORS DU FORUM DES ASSOCIATIONS LE SAMEDI 02 SEPTEMBRE 10H- 12H30**

En attendant de vous retrouver encore plus nombreux... nous vous souhaitons un bel été ensoleillé !

**Renseignements : Pauline 0678902095 pauline.chaperon@gmail.com**

# GÉNÉRATIONS MOUVEMENT

>> Vie associative



## Créer des liens de solidarité en partageant des activités conviviales.

Partager des temps conviviaux et fraternels à la Maison des Associations autour de jeux de société divers (tarot, Skyjo, scrabble, belote...etc), faire de la gym adaptée afin d'entretenir notre souplesse et notre réactivité, s'aérer autour d'une partie de pétanque ou de bowling, partir en randonnée à la découverte des chemins creux Sarthois, tricoter des petits vêtements pour les enfants de la maternité de l'hôpital. Voilà les possibilités qu'offre à ses 75 adhérents notre club de l'association « Générations mouvement », sans oublier notre repas et notre sortie annuelle. L'année dernière, nous avons découvert le Zoo de Beauval et cette année, lors d'une escapade à Bagnole de l'Orne, nous avons assisté au grand spectacle équestre « De la terre à la scène »



## ACTIVITÉS HEBDOMADAIRES À LA MAISON DES ASSOCIATIONS

### Mercredi 14h – 17h30

- Jeux de société,
- Randonnée 1er et 3ème mercredis du mois,
- Tricot 2ème mercredi du mois,
- Pétanque : 2ème et 4ème mercredis du mois,

### Jedi : 9h- 10h : Gym douce.

Si vous avez entre 55 et 105 ans...ou plus, vous pouvez devenir membre de notre club et ainsi cultiver une solidarité villageoise. Ensemble, nous formons une petite communauté solidaire, ouverte aux nouveaux adhérents. Nous nous informons des soucis de santé des uns ou des autres et nous nous soutenons réciproquement. Notre club est en lien étroit avec ceux de Chaufour, Rouillon, Fay, Pruillé et St-Georges, ce qui permet de participer aux activités qu'ils organisent : sorties vélo, bowling, thés dansants, voyages, etc. Nous sommes 500 adhérents sur le secteur le Mans-Ouest.



Contact : Hilaire Bodin 06 31 40 58 46  
ou [hilairebodin@orange.fr](mailto:hilairebodin@orange.fr)

## Trangé

### Générations mouvement : Michelle Séchet passe la main



De gauche à droite : Annie Laoue, Hilaire Bodin, Michelle Séchet, présidente du club de Trangé, Jean-Claude Boussion, président du canton, Jacky Marchand, maire, Jacqueline Lalande, et Liliane Odillard.

PHOTO : OUEST-FRANCE

A 77 ans, Michelle Séchet, la présidente du club Générations mouvement a décidé de passer la main, après de longues années au service des autres.

Après une carrière dans l'enseignement, Michelle Séchet s'est engagée, en 2000, au côté du maire comme conseillère municipale. Nommée première adjointe, Jacky Marchand lui a créé de nouvelles obligations : création de la bibliothèque, qui compte maintenant 400 membres. En 2013, reprise du club Les Aînés ruraux, qui ne comptait que cinq adhérents, pour le dynamiser avec Générations mouvement, ce qui l'a boosté à 50 adhérents en 2016 puis à 74, en 2023.

Michelle Séchet a alors poursuivi

l'évolution du club en y ajoutant les randonnées, des cours d'informatique, un voyage annuel d'une journée, une sortie théâtrale par an et depuis cette année, une séance par semaine de gymnastique douce. Michelle Séchet, malgré la disponibilité nécessaire pour son conjoint, assume tout, souriante et dynamique.

Elle passe la main à Hilaire Bodin. Il a profité de cet après-midi du mercredi 15 mars, en présence des adhérents et des élus, pour la féliciter et la remercier pour ses services et sa générosité, et de conclure : « Tu es connue, reconnue et appréciée de nous tous à Trangé. Un grand merci ! Nous te souhaitons bonne route. »

# COMITÉ DE JUMELAGE



En 1988, naissait le comité de jumelage Trangé-Dunston qui, depuis cette date, rapproche notre petit village sarthois de son partenaire britannique.

2023 sera une année anniversaire, 35 années où plusieurs familles trangéennes ont eu la joie de participer à cet échange à plus ou moins long terme. Quelques-unes à l'origine de ce jumelage sont encore adhérentes



Du 21 au 26 octobre 2022, après ces quelques années Covid, nous avons eu le plaisir de nous retrouver à Dunston avec beaucoup d'émotion. Un voyage en car fut organisé, via le ferry Ouistreham-Portsmouth et retour via le shuttle Folkestone-Calais. Exceptionnellement, nous nous sommes arrêtés au château de Windsor, résidence royale, pour une visite de la chapelle St Georges, des appartements et profiter de la relève de la garde avant de rejoindre Dunston-Nocton



Du temps en famille, une excursion au château et parc de Chatsworth House, un repas au mémorial International Bomber Command Center de Lincoln ont fait de ce week-end prolongé de merveilleux moments de partage.



Comme chaque année, le comité a organisé un après-midi théâtral dimanche 5 mars avec "les baladins de l'Huisne" dont la réputation n'est plus à faire. Le succès fut au rendez-vous. Notre prochain rendez-vous théâtre sera le dimanche 18 février 2024.

Nous aurons le plaisir d'accueillir nos familles respectives du 21 au 25 octobre prochain.

Vous aimez partager, animer et développer des échanges d'ordre culturel, social, économique, touristique, sportif, nous vous invitons à nous rejoindre.

## Bonnes vacances estivales

Contact : Josette Lecourt 06 49 70 08 85  
[trang-dunston.jumelage@orange.fr](mailto:trang-dunston.jumelage@orange.fr)



>> Vie associative

# TRANGÉ FOOTBALL CLUB



L'année 2022-2023 était une année de transition pour le club, avec un nouveau bureau. Tous les dirigeants continuent de prêter main-forte aux éducateurs, et accompagnent, supportent, les équipes de Trangé-Chaufour AS.

**Stéphane GANDRILLE**, nouveau président et ancien secrétaire, est à la tête du nouveau bureau. **Jean Luc SIMON** l'épaula en qualité de vice-président. Les femmes et la jeunesse arrivent aussi avec **Amélie BARON**, nouvelle trésorière et **Antoine HERVE** nouveau secrétaire.



Les anciens membres du comité directeur sont toujours présents, dans l'ombre, pour assurer la continuité Hervé CARTEREAU, ancien responsable de l'école de foot, continue de suivre les U11. Il conseille Antoine HERVE, le responsable de l'école de foot néophyte. Nicolas COUTINEAU, forme Amélie BARON au poste de trésorière, avec Régis ESNAULT vice-trésorier. Fabien VALLEE se consacre au rôle de responsable des partenaires,

afin de développer l'image du club, équiper les joueurs, et les dirigeants aux couleurs du club.

Antoine HERVE est également apprenti du club. Il est en formation BMF (brevet de moniteur de football) en alternance et met à profit au club ses compétences.

Activité lancée en 2021 et se pratiquant en salle, le baby-foot se porte bien. Il est principalement axé sur la motricité des enfants. Nous avons maintenu les effectifs de la saison dernière avec 9 enfants de 3 et 4 ans, sous la responsabilité d'Alexandre NOUET et Mathéo FEVRIER.

L'école de foot (U6 à U11) compte 54 enfants dont 5 filles. Les U6-U7, coachés par Olivier TARNAUD, sont 22 à participer aux entraînements le mardi soir (18h-19h) et plateaux le samedi matin.

Les U8-U9 sont gérés par Antoine HERVE. Cependant, il délègue beaucoup les coachings des 14 enfants à Thomas BESNARD et Charles MOULIN, afin de superviser l'ensemble des entraînements le mardi soir.

En U10-U11, Yoann HERVE, et Ludovic GUYET encadrent les 18 footeux le mardi soir de 18h à 19h30 ainsi que le samedi matin.

L'école de foot étant le poumon d'un club, le vivier, nous invitons tous les enfants à venir nous rejoindre pour découvrir notre pratique, et recherchons également des bénévoles que nous formerons afin d'encadrer ces apprentis footeux et les canaliser à la sortie de l'école.

Le club organise chaque année une journée pour l'école de foot afin de finir la saison dans la joie et la bonne humeur. La date retenue cette année est le samedi 03/06/2023 à Trangé.

Plusieurs journées portes ouvertes auront lieu afin d'accueillir de nouvelles joueuses et joueurs :

- Tous les mardis soir de juin (18h-19h30)
- A la rentrée début septembre.

Les jeunes de 12 à 18 ans évoluent toujours dans le groupement de jeunes du bocage manceau (GJBM). Il est composé de 5 clubs (Pruillé-St Georges, Rouillon, Coulans-La Quinte, Louplande et Trangé-Chaufour) sous la responsabilité d'Antony BOUVET, qui a remplacé Thomas BESNARD cette saison. Au sein du GJBM, notre club compte 12 licenciés jouant en U12-U13, 2 en U14-15 et 1 en U16-U17.

Il faut souligner le fait que pour chaque catégorie, au moins une équipe joue dans la plus haute division départementale, ce qui prouve la qualité du GJBM.

Mickael AUBERT, assisté de Florent MARCADET, suivent une des 5 équipes U13 aux entraînements le mercredi et en match le samedi.

Cette année, le GJBM est fier d'avoir obtenu le Label FFF. Cette récompense pour 3 ans est une reconnaissance du travail, de la structuration et de développement. Lors de la soirée de remise du Label le 30 mars, toutes les communes étaient présentes (maire ou adjoint)

En catégories adultes, l'équipe de foot à 7, dirigée par Mickael AUBERT, a commencé la saison en 1ère division, mais le niveau était trop élevé pour l'effectif. En 2<sup>ème</sup>



# Trangé Football Club

partie de saison, l'équipe a évolué en 2<sup>ème</sup> division, toujours dans la bonne ambiance.

En catégorie vétérans, l'effectif initial, sous la responsabilité de Franck TROQUET, était juste en début de saison. Malgré l'apport de quelques joueurs de foot à 7, l'équipe a eu du mal à terminer la saison.

Entraînée par Romain VERON, l'équipe fanion évolue en 3<sup>ème</sup> division, et se positionne juste derrière les prétendants à la montée, malgré un effectif quantitatif et qualitatif. L'objectif sera de faire mieux la saison suivante.

Alexis DAVID est arbitre pour notre club. Il vient de réussir avec brio l'examen d'arbitre de ligue. Le club tient à le féliciter. Il officiera l'année prochaine sur des stades de notre région en Régional 3. Le district de la Sarthe l'a récompensé en le nommant arbitre de centre lors de la finale du Challenge du district le 28 mai à La Suze.

Côté extra-sportif, le club a organisé 2 concours de boules à Chaufour. La traditionnelle journée pétanque est programmée le 25 juin à Trangé.

Concernant l'avenir, nous allons fusionner avec Degré FC, et sauf problème administratif, le club deviendra le "Sporting Club Trangé Chaufour Degré" la saison prochaine.

Cette fusion va permettre au club d'être encore mieux structuré, avec 200 licenciés environ, dont plusieurs féminines adultes. Toutes les catégories seront représentées afin d'accueillir de nouveaux joueurs et joueuses et atteindre de meilleurs niveaux sportifs. Il y en aura pour tous afin que chacun y trouve son compte et s'épanouisse au quotidien.



>> Vie associative

Le président remercie bien sûr les joueurs et bénévoles qui œuvrent au quotidien pour l'entretien des stades, de l'intendance, du lavage des maillots ... Ce travail de l'ombre est essentiel pour le bon fonctionnement de notre association.

Nous espérons vous donner envie de nous rejoindre dans nos animations sportives et extra-sportives dès la rentrée 2023.

Prochainement, la construction de notre nouveau complexe sportif tellement attendu devrait débuter.

## A NOTER :

BRIC-À-BRAC du club à Chaufour dimanche 02/07/2023

Soirée créole du club à Chaufour samedi 25/11/2023

## Contacts :

trange.chaufour.as@gmail.com

Président : 06/60/87/18/44 (Stéphane)

Secrétaire : 06/46/14/21/17 (Antoine)



Suivez l'actu de TC



## LOCA DANZA

### Bonjour à toutes et à tous,

Vous êtes à la recherche d'une association sportive pour la rentrée 2023 ? Ne cherchez pas plus loin, l'association LOCA DANZA vous propose des activités sportives pour tous les goûts et tous les niveaux.

Notre coach sportif diplômé, Nizard, sera là tout au long de l'année pour vous motiver, vous surpasser dans une ambiance de folie.

Nous proposons une variété d'activités telles que le STEP, le full body, le renforcement musculaire, le cardio boxe et le circuit training.

Retrouvez-nous tous les lundis et jeudis de 19h à 20h30 à la salle des fêtes et à la maison des associations de Trangé.

N'hésitez pas et rejoignez-nous dès le lundi 4 septembre à 19h pour la rentrée 2023. Nous sommes impatients de vous accueillir et de commencer cette année avec vous

### Association LOCA DANZA

Tel : 06 09 75 29 78

Mail : [loca.danza72@gmail.com](mailto:loca.danza72@gmail.com)

Site : [www.locadanza.fr](http://www.locadanza.fr)

## LES CASSE-NOISETTES SOLIDAIRES

Voilà un nom bizarre ! Rassurez-vous, nous n'avons pas décidé de nous rassembler afin de casser les noisettes tous ensemble...

Que fait donc cette association Trangéenne ? Les " casse-noisettes " est le nom d'une association de quartier. Elle concerne les trangéens qui habitent la rue des écureuils... et les rues adjacentes. Depuis 18 ans, une soixantaine de trangéens, enfants compris, se rencontrent, début juin, pour vivre ensemble la fête des voisins. Cette fête, au fil du temps, a renforcé les liens et contribué à une plus grande solidarité entre voisins. En 2018, les animateurs de la fête des voisins ont décidé de créer une association de quartier que nous avons dénommée « les casse-noisettes solidaires »,

avec pour objectif, outre la fête des voisins, de favoriser les rencontres, la convivialité et l'entraide sous toutes ses formes, entre les voisins de la rue des écureuils, des impasses et des rues voisines.

En 2019, afin de contribuer à la vie communale, le conseil d'administration a décidé de mettre en place une nouvelle activité annuelle : le ramarchage. Cette activité consiste, une fois par an, à sillonner la commune par petits groupes de 3 à 4 personnes, afin de nettoyer les fossés encombrés de débris divers. Ainsi, outre les rencontres amicales, chaque année l'association organise un ramarchage en mars et une fête des voisins en début juin.

**L'adhésion annuelle est de 5€.**



**Renseignements : Olivier 06 72 74 81 34 ou Hilaire : 06 31 40 58 56.**

**L'équipe de ramarcheurs prête à l'action le 25 mars 2023 à 9h30. A midi, nous avons ramassé 15 sacs de débris divers et variés dans les fossés de la commune de Trangé.**



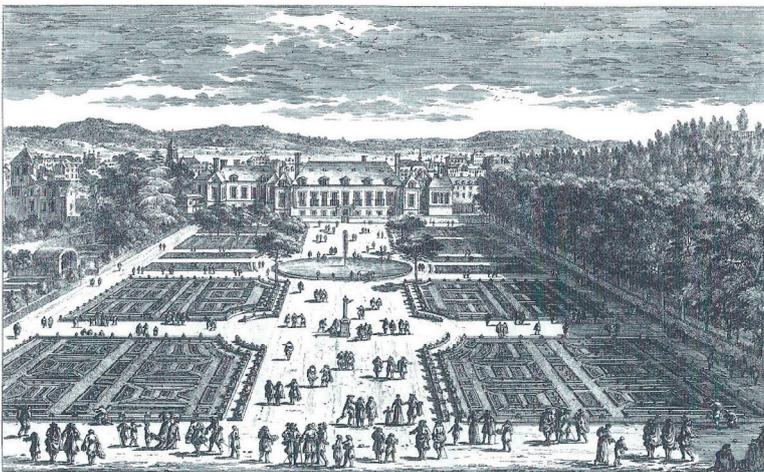
# Une passion qui a du « piquant » : Obtenteur de Roses

*La Rose ! Fleur emblématique par excellence !*

*Elle mérite que l'on s'y attarde en retraçant brièvement son histoire, avant de vous présenter Jean-Pierre VIBERT, ancien résidant de la commune de Trangé (72), descendant de celui qui sauva la rose française.*

C'est sous le premier Empire qu'est né l'engouement pour les roses en France. On y associe généralement le nom de l'impératrice Joséphine qui en avait constitué une importante collection à Malmaison (92) et autour de qui gravitaient nombre de per-

roses dans ce jardin, cultivées uniquement parce qu'elles avaient un intérêt médicinal. Dans des pépinières acquises par la famille DESCOMET, d'autres variétés ont vu le jour.



Le Jardin Royal des Plantes Médicinales ou Jardin des apothicaires  
(Gravure de Perelle, XVII<sup>e</sup> siècle)

sonnages illustres. Un certain Jean-Louis DESCOMET (1761-1839), ne faisant pas officiellement partie de cet entourage, est le seul à cette époque, à qui on a pu attribuer des variétés de roses. En effet, par les écrits qu'il a laissés, il apparaît comme étant le premier grand obtenteur français (le mot rosiériste n'est apparu qu'à la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle).

## Mais qui est-il ?

Un livre écrit par François JOYAUX en 2005 dans « Connaissance et Mémoires » sous le titre « DESCOMET, Premier rosiériste français », évoque la mémoire et l'histoire de ce créateur et artiste.

Cette personne appartenait à une très vieille famille de jardiniers, chargés de génération en génération, de l'entretien du jardin des apothicaires de Paris (ou Jardin Royal des Plantes Médicinales). En 1741, le catalogue publié par le grand-père de Jean-Louis DESCOMET ne faisait état que de quatre variétés de

En 1773 on en comptait vingt espèces et variétés. Par la suite, Jean-Louis DESCOMET, ayant suivi des études de botaniste et après la période révolutionnaire qui l'obligea à quitter Paris, se prit de passion pour la rose. A Saint-Denis (93), près de la basilique se trouvait le Carmel établi en 1625 et célèbre car de 1770 à 1787, Madame Louise de France, 8<sup>ème</sup> fille de Louis XV, s'y était retirée. La Révolution avait confisqué ce Carmel et les carmélites avaient été dispersées en 1792. Les bâtiments furent transformés en caserne et le vaste enclos et ses dépendances, devenus biens nationaux, furent offerts à la location. C'est là que Jean-Louis DESCOMET

s'installa en premier avant d'agrandir par des acquisitions personnelles ses pépinières. En dehors de cultures traditionnelles, il choisit de cultiver la rose et il en créa environ 200 variétés entre 1804 et 1814.

Mais en quatre ans, de 1814 à 1818, les pépinières de DESCOMET allaient être totalement saccagées, ses collections dispersées et son patrimoine bradé. Ses 20 ans de travail à Saint-Denis, depuis la Révolution, s'achevaient par une ruine complète. En février-mars 1814, suite à la défaite française entraînant l'effondrement de l'Empire, les Russes firent le siège et occupèrent Saint-Denis. Les troupes stationnées près des pépinières occasionnèrent de gros dégâts. En juillet 1815, ce furent les troupes anglaises qui occupèrent la commune et les pépinières entièrement saccagées. C'est dans ces circonstances que la collection de roses fut endommagée et finalement dispersée.

Ce qui en restait après cette dispersion fut finalement cédé à celui qui allait être son brillant successeur, Jean-Pierre VIBERT, quincaillier devenu pépiniériste depuis deux ans à peine à Chennevières-sur-Marne (94). Ce rachat et la découverte d'une partie des notes sauvèrent ainsi la rose française.

### Qui était Jean-Pierre VIBERT (1777-1866) ?

Ex-sergent aux voltigeurs sous Napoléon, blessé lors du siège de Naples, Jean-Pierre VIBERT, né le 31 janvier 1777, rejoignit Paris où il monta une quincaillerie située à proximité de la roseraie du fournisseur de l'impératrice Joséphine ce qui suscita son intérêt pour cette fleur. Rachetant ce qui restait des locaux et des biens de DESCOMET dont ses notes, il sauva ainsi la collection forte de plus de 200 variétés créées entre 1804 et 1814, y ajoutant par la suite ses propres créations dont certaines sont visibles actuellement à Terra Botanica à ANGERS (49).



« Belle de Trangé »



« Bocagère de Trangé »

« Il devint ainsi le maître de l'hybridation de la rose de la première moitié du 19<sup>ème</sup> siècle et introduisit des centaines de roses de 1816 à 1851. On ne peut étudier l'histoire de la rose sans rencontrer le nom de VIBERT et personne ne peut élever de vieilles ou de nouvelles roses sans sentir son influence silencieuse. // Il devint l'un des plus respectés détenteurs et éleveurs de roses de la région parisienne. Il devint en fait un membre fondateur de la Société d'Horticulture de Paris, aujourd'hui devenue la Société Nationale d'Horticulture. // »

*Il éleva des roses de toutes sortes, de la nouvelle « Chinas ans Teas » (il fut le premier à introduire dans l'horticulture française la première « Tea Jaune », //, si importante dans l'élevage à venir en France).*

*Après une honorable carrière, il prit sa retraite en 1851 à l'âge de 74 ans dans les alentours de Paris et vendit son affaire au contremaître de sa pépinière. // Les roses qu'il éleva et celles des autres qu'il rendit célèbres et qu'il vendit, ses pratiques et son savoir-faire, ses articles et ses opinions ; tout ceci contribua à influencer les roses d'aujourd'hui dans un sens qu'aucun autre éleveur dans l'histoire de la rose ne pourrait le prétendre. // »*

(An Appréciation by Brent C. Dickerson – 1998)

### Un descendant poursuit l'œuvre.

Son descendant, ayant résidé à Trangé (72), lui-même hybrideur de roses anciennes, porte les mêmes nom et prénom : Jean-Pierre VIBERT. Animé d'une même passion, il bénéficie par ses créations d'une renommée internationale. Sur le plan national, des conférenciers de l'INRA (Institut National de la Recherche Agronomique) le prenaient en référence lors de leurs exposés.

La roseraie du château de la Groirie à Trangé (72650) dont il a la charge, véritable laboratoire, est à la fois un spectacle et un havre de senteurs.

Artiste à part entière, ses créations sont de véritables œuvres d'art. Citons la « Rose Plantagenêt » créée pour et à la demande de la ville du Mans, la « Belle de Trangé », la « Belle de Marcé » à Trangé et la « Bocagère de Trangé ». Cette dernière a été offerte à la ville de Dunston (Angleterre), jumelée avec Trangé, lors d'un séjour du comité de jumelage de la commune en ce lieu. La Société Nationale d'Horticulture, créée par son aïeul, a récompensé Jean-Pierre VIBERT par l'attribution de cette médaille.

Juste retour de l'histoire !

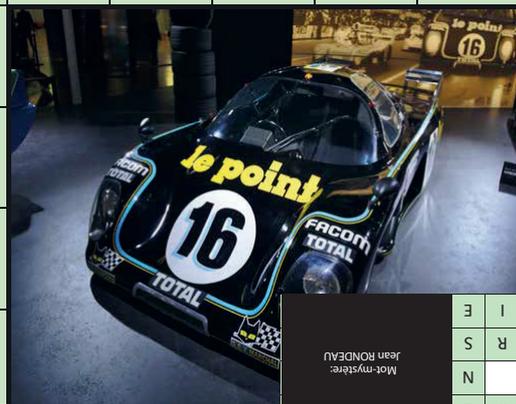


# Mots fléchés, par J Jubier

Jean 1 2 3 4 5 6 7

À l'initiative de l'Automobile Club de l'Ouest, la première course des 24h du Mans se déroule en 1923. Elle n'a eu de cesse depuis de se développer pour devenir une des plus prestigieuses compétitions automobiles du monde. En 1980, un manceau remporte l'épreuve sur sa propre voiture (ici-bas). Il est le seul constructeur-pilote à avoir remporté la compétition. Quel est son nom ?

	<u>PASSE LE TEMPS, EN PATOIS</u> UN SARTHOIS BIEN ÉLEVÉ!		<u>RAMOLLI</u> SPÉCIALISTES DES PROBLÈMES D'ÉVACUATION		<u>FOYERS CHALEUREUX</u>		<u>HORS TENSION</u> FEMMES DE POUVOIRS		<u>CANARD SUR L'EAU</u> SORT EN PLEURANT		<u>EN ORBITE</u> ÇA PLANE POUR LUI
		2					4				
	<u>NERUMINE PLUS</u> SOUPE SARTHOISE AU LAIT OU AU VIN				<u>IMPLANTÉE AU MANS DEPUIS 1920</u> ÇA PREND AUX TRIPES						
							<u>ENFANT SANS FAMILLE</u> SE TIENT SUR LA RÉSERVE			5	
	<u>HOLLANDAIS SUR LA ROUTE</u> PIÈCE TRÈS SOMBRE			<u>PREND SUR LUI</u> NETTOIE LE BIDET							<u>NÉ EN 1979 AU MANS, A INCARNÉ LE ROI SOLEIL</u>
					<u>PATRONNE PRESSÉE</u> PIÈCES À COCHONS, EN PATOIS				<u>PREMIÈRE PARTIE DE LA MESSE...</u> ÉLEVÉ		
	<u>PIÈCES UNIQUES</u>	<u>ORNÉE EN BRODERIE</u> JAMAIS DEUX SANS TROIS			3			<u>BANDE SON</u> ARRIVE EN FIN DE CARRIÈRE...			<u>VÉHICULE FRANÇAIS, VOITURE ANGLAISE</u>
			7				<u>PAS CLERC DU TOUT</u> ON PEUT Y METTRE UN BÉMOL				
	<u>BELLE ÎLE EN MER</u> REÇOIT L'ARGENT DU TRÉSOR			<u>ÇA VAUT DE L'OR</u> BRÛLÉE OU FOUETTÉE			<u>ÉCURIE MYTHIQUE DES 24H DU MANS</u> RUMINE				1
					<u>UN PRO DE L'ALIMENTATION</u> GONFLÉS						
	<u>AFFAIRES DE JUGES</u>		<u>BEAUTÉ ACCROCHEUSE</u> POISSON À COMPTOIR...								
						<u>ÉCLATÉ</u>					
	<u>"CAPITALE" DU SAOSNOIS</u> DE LA MAUVAISE FOI		6								



**SOLUTION**

Mot-mystère:	J	E	S	E	R	E	H
Jean RONDEAU	S	R	A	M	A	M	
	N	S	B	E	S	O	R
	E	O	S	E	R	O	N
	R	E	I	C	P	E	F
	A	M	A	T	A	U	R
	C	L	A	I	S	O	S
	O	B	E	S	E	A	N
	M	E	S	T	E	L	E
	N	E	M	E	S	S	A
	I	M	E	R	E	T	E
	T	L	U	A	N	E	R
	E	O	L	E	T	D	E
	R	B	Z	A	B	B	

© Jubier

Mots fléchés

# "ICI, TOUS LES EMBALLAGES ET PAPIERS SE TRIENT"



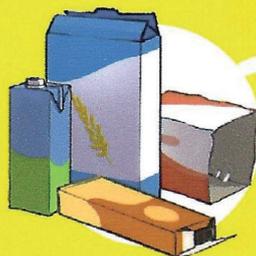
Emballages en plastique



Bouteilles et flacons en plastique



Papiers



Emballages en carton

EN VRAC  
BIEN VIDÉS  
NON LAVÉS



Emballages en métal



Sacs à ordures



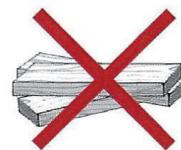
Textiles



Objets en plastique



Vaisselle / Verre



Bois

CITEO

www.lemansmetropole.fr  
service propreté  
02 43 47 47 60

Le Mans  
Métropole